

LE MONDE L'Union européenne change de visage Page B 8



ÉCONOMIE Wal-Mart s'attaque à un site Internet syndical Page B 1

• www.ledevoir.com •

Vol. C N° 250

LE MERCREDI 4 NOVEMBRE

1.10\$ + TAXES = 1.25\$

Claude Lévi-Strauss 1908-2009

Cent ans de sollicitude

Le très long chemin d'un ethnologue pour la diversité culturelle

STÉPHANE BAILLARGEON

I 1 n'aimait guère le méchant monde moderne I boulonné à la tyrannie du progrès et préférait la riche mythologie des «sauvages», ces «peuples primitifs» dont il a largement contribué à ennoblir la réputation. Il ne suivait aucune mode, fuyait les médias trop pressés et se présentait luimême comme «un homme du XIXe siècle, par la formation». Pourtant, il trônait tout en haut du

«L'humanité s'installe dans la monoculture. Elle s'apprête à produire la civilisation en masse, comme la

betterave...»

français les plus influents de notre temps parce qu'il avait déterré des choses cachées depuis le début du monde, les mécanismes enfouis de la culture, les structures élémentaires de la vie en société, la grande machine humaine à fabriquer des symboles, des mythes, des religions, des tabous, des œuvres d'art aussi. Claude Lévi-Strauss est mort

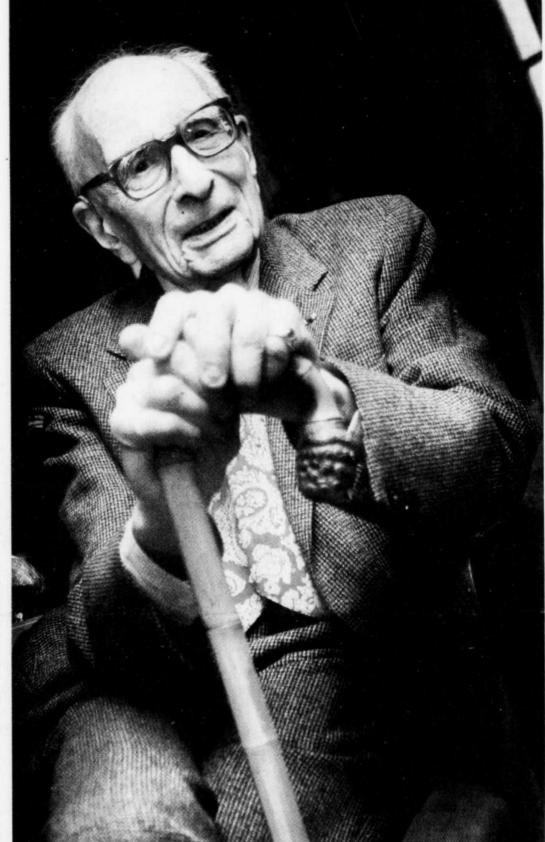
palmarès des intellectuels

le week-end dernier à Paris. Ses obsèques ont déjà eu lieu, en privé. Il aurait fêté son 101° anniversaire le 28 du mois. En novembre 2008, pas moins de 25 grands journaux d'autant de pays avaient célébré son centiè-

me anniversaire, le «siècle Lévi-Strauss», preuve supplémentaire du rayonnement de cet esprit universel. Hier, les médias du monde saluaient le grand saut de ce rousseauiste nostalgique d'un âge d'or perdu.

Né par hasard et sans attaches à Bruxelles en 1908, de parents français désargentés mais cultivés, épris de peinture et de musique, diplômé de droit et de philosophie, Claude Lévi-Strauss fait la découverte concrète des tristes tropiques au Brési,l où il enseigne dans les années 1930. «Ma carrière s'est jouée un dimanche de l'automne 1934, à 9h du matin sur un coup de téléphone», dira-t-il plus tard en parlant de la proposition faite par le directeur de l'École normale supérieure de partir enseigner à l'Université de São Paulo.

VOIR PAGE A 12: LÉVI-STRAUSS



PASCAL PAVANT GETTY IMAGES/AGENCE FRANCE-PRESSI

Le grand ethnologue français Claude Lévi-Strauss photographié à Paris en 2005 après avoir reçu le prix international Catalunya en reconnaissance de sa contribution au développement des valeurs culturelles, scientifiques et humanistes.

GM ne veut plus vendre Opel à Magna

Consternation en Allemagne

M fait volte-face. L'industrie américaine de l'automobile recouvrant rapidement la santé, comme est venu en témoigner le retour de Ford aux profits au cours du trimestre estival, le géant de l'automobile a annoncé hier qu'il avait décidé

de ne plus vendre sa marque Opel au canadien Magna. GM a invoqué un «environnement devenu plus favorable» et souligné qu'elle tenterait plutôt de restructurer sa filiale européenne.

«Vu l'amélioration de l'environnement pour GM ces derniers mois et étant donné l'im-

portance d'Opel/Vauxhall pour la stratégie internationale de GM, le conseil d'administration a décidé de conserver Opel et va engager une restructuration de ses activités en Europe le plus rapidement possible», explique le groupe dans un communiqué.

VOIR PAGE A 12: OPEL

INDEX



Annonces...... B 6 Idées ... Avis publics.. B 8 Météo. Carrières..... B 4 Culture B 12

Actualités A 2 Éditorial A 10 Monde Mots croisés. B 7 Décès...... B 6 Sudoku...... B 8 Économie B 1 Télévision B 10

SAUL LOEB AGENCE FRANCE-PRESSI

Barack Obama, un an après

La lune de miel est bien finie

Un an après son élection, Barack Obama est redescendu des altitudes de l'Histoire. Sa lune de miel avec les Américains est finie, victime de la réalité, victime de promesses non tenues, et au fond, victime d'un manque d'audace. Un comble pour l'auteur de L'Audace de l'espoir.

MARIE-CHRISTINE BONZOM

ashington — La cote de popularité de Barack Obama est tombée aux alentours de 51 %, contre environ 69 % lors de son investiture en janvier. Si une majorité d'Américains continuent d'apprécier le président Obama pour son honnèteté et sa solidité en tant que personne et dirigeant,

ils doutent qu'il soit «l'agent du changement» promis par le candidat Obama.

Selon un sondage Gallup, 46 % seulement des Américains pensent que Barack Obama pourra améliorer le système de santé. Une chute de 18 % par rapport à novembre 2008. 51 % estiment que Barack Obama va réduire le chômage, contre 67 % alors. 46 % croient qu'il mettra fin à la guerre en Afghanistan, contre 58 % il y a un an.

56 % pensent bien encore qu'il

retirera les troupes américaines d'Irak, mais c'est 10 % de moins que lors du scrutin présidentiel. Les Américains sont encore 60 % à espérer que Barack Obama rétablisse le respect du monde pour les États-Unis, mais c'est 16 % de moins qu'en novembre 2008.

La perte de confiance envers Barack Obama est particulièrement grave en ce qui concerne sa capacité à veiller sur les finances publiques et à imprimer un nouveau ton au débat politique.

En effet, les Américains ne sont plus que 31 % à penser qu'il peut gérer les dépenses de l'Etat. Une dégringolade de

VOIR PAGE A 12: OBAMA

sauver le Registre des armes à feu HÉLÈNE BUZZETTI O ttawa — Les chefs libéral et néo-démocra-te aiment se vanter d'avoir créé le Registre

Les libéraux

hésitent à

canadien des armes à feu, mais ils ne pousseront pas leurs convictions jusqu'à obliger leurs députés à voter ce soir pour son maintien. Michael Ignatieff et Jack Layton laisseront certains de leurs députés appuyer le gouvernement conservateur à la Chambre des communes, ouvrant la porte au démantèlement du registre des armes d'épaule.

L'initiative conservatrice est passée à peu près inaperçue au Québec jusqu'à présent, mais

«Ce sont les

libéraux qui

ont voté ça,

qui ont fait

passer ça. Je

pense qu'ils

devraient

se tenir

debout »,

dit Gilles

Duceppe

pas dans les régions rurales. Une députée conservatrice d'arrière-ban du Manitoba, Candice Hoeppner, pilote un projet de loi privé supprimant l'obligation faite aux propriétaires de carabines d'enregistrer leurs armes. Les conservateurs misent sur le fait que par tradition, les projets de loi privés ne sont pas soumis à la ligne de parti. Ils ont donc fait pression sur certains députés libéraux et néo-démocrates représentant des circonscrip-tions rurales à coups de publi-

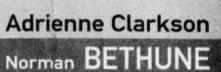
cités locales. La stratégie semble avoir fonctionné. De ligne de parti il n'y aura point chez les libé-

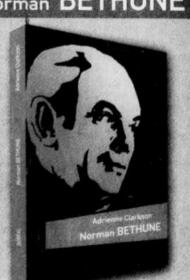
raux et les néo-démocrates, de sorte que les troupes conservatrices devraient obtenir la majorité nécessaire à la Chambre des communes ce soir pour faire adopter le projet de loi en seconde lecture.

«J'en ai huit, pour l'instant», se réjouit Candice Hoeppner. «J'aimerais en avoir quatre de plus», ajoute-t-elle toutefois pour plus de sécurité. Si Mme Hoeppner a bel et bien convaincu huit députés de l'opposition, alors elle gagnera son pari. Les conservateurs ont 143 sièges et peuvent souvent compter sur l'appui d'André Arthur. L'opposition en compte 159 une fois retranchés le président libéral et les quatre vacances. La majorité se situe donc à 152 sièges.

Mme Hoeppner dit avoir convaincu quatre néo-démocrates et deux libéraux. Elle n'a pas

VOIR PAGE A 12: REGISTRE





« Un livre excellent. Un personnage fascinant, passionnant.»

> Anne Lagacé Dowson Radio-Canada



Traduit de l'anglais (Canada) par Jean Paré

■ Entretien avec l'historien Howard Zinn, page B 9
■ La longue marche d'Obama, page A 11

Vaccination contre H1N1

Québec veut mettre de l'ordre dans les files d'attente

Des coupons seront distribués et leurs détenteurs seront assurés d'être vaccinés le jour même

Après Ottawa, voilà que c'est au tour de Québec d'être blâmé pour sa gestion chaotique de la pandémie de grippe A(H1N1). Le gouvernement Charest a aussitôt réagi en annonçant qu'il allait réviser le tir et remédier au problème des files d'attente «dans les prochaines heures».

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Paire le pied de grue pendant des heures sans avoir même l'assurance de pouvoir être vacciné contre la grippe A(H1N1) est «inacceptable», selon le ministre de la Santé et des Services sociaux, Yves Bolduc. A compter de ce matin, un système de coupons sera donc instauré de manière à mettre un peu d'ordre dans les files d'attente qui s'allongent un peu partout au Québec.

Le principe a été mis à l'épreuve à Gatineau cette semaine et «il fonctionne très bien», a fait valoir le ministre Bolduc. Les gens pourront se présenter à leur site de vaccination, où un coupon leur indiquant l'heure à laquelle ils seront conviés leur sera donné. Ainsi, plus personne n'attendra en vain un vaccin pour retourner chez lui bredouille une fois

les stocks quotidiens épuisés. Ces coupons seront disponibles dès ce matin à Québec, en Montérégie et dans les Laurentides, mais seulement demain à Montréal. Ils permettront aussi aux autorités de la santé de vérifier si les gens qui se présentent sont bien de la région desservie par ce centre et s'ils figurent bien sur la liste des groupes prioritaires fixés par Québec.

Le ministre est conscient que le coupon ne réglera pas tout. «Aucun système n'est parfait», a-til convenu en faisant appel au civisme des gens pour ne pas que s'instaure un régime parallèle de redistribution desdits coupons. L'annonce n'a pas ébranlé le Parti québécois, qui présentera aujourd'hui une motion en Chambre pour dénoncer «la confusion, la gestion chaotique et la planification inadéquate» du gouvernement Charest dans cette entreprise.

Le Collège des médecins n'aime pas non plus voir autant de gens devoir attendre des heures dans des lieux publics pour être vaccinés. Mais il voit difficilement comment faire autrement pour vacciner sept millions de personnes en un temps aussi court. «Ce n'est peut-être pas la meilleure formule, mais c'est certainement la moins pire», a tran-ché hier le secrétaire du Collège, le D' Yves Robert.

Quant au rythme de production du vaccin, il va bon train, s'est défendu la ministre fédérale de la Santé, qui a fait l'objet de nombreuses attaques sur ce su-

jet. «Avec six millions de doses distribuées jusqu'à présent, le Canada est le pays qui a en a distribué le plus par personne dans le mon-de», a fait valoir Leona Aglukkaq.

Après avoir annoncé un important ralentissement dans la production du vaccin pour produire le vaccin sans adjuvant destiné aux femmes enceintes, GlaxoSmithKline a d'ailleurs annoncé avoir repris la cadence initiale hier. Le vaccin sans adjuvant devrait être disponible pour les femmes enceintes à compter de dimanche ou lundi.

Les plus récents rapports de surveillance montrent une activité accrue du virus partout au Québec, spécialement en Montérégie. Sa virulence n'a toutefois pas changé et reste faible. Le nombre grandissant de cas a toutefois forcé Québec à ouvrir six cliniques réservées aux patients atteints du virus. Une dizaine d'autres devraient ouvrir d'ici la fin de la semaine.

La pression est en effet grandissante sur les établissements de santé. Hier, l'Hôpital de Montréal pour enfants a fermé temporairement certaines de ses cliniques de consultation externe et son centre de prélèvement. Le personnel clinique a été redéployé à l'urgence pour répondre à l'arrivée massive d'enfants souffrant de symptômes grippaux bénins. Québec a pour sa part doublé les ressources de sa ligne Info-Santé.

Le Devoir



ALEXANDER PROKOPENKO REUTERS

L'inquiétude des Canadiens est évidente quand on regarde les longue files d'attente aux portes des cliniques de vaccination. Mais ce n'est rien à côté de la peur qu'éprouvent les citoyens de l'Ukraine, où la première ministre, Yulia Tymoshenko (notre photo), a ordonné la fermeture des écoles et interdit les rassemblements publics pour une durée de trois semaines après un premier décès attribué à H1N1.

Tous égaux devant le vaccin?

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Les Québécois sont-ils égaux devant le vaccin contre la grippe A(H1N1)? Plusieurs disparités régionales ont été relevées ces derniers jours, laissant supposer que des citoyens seront servis plus promptement que d'autres. Par exemple, les petits Montréalais de six mois à cinq ans attendront une semaine de plus que les Montérégiens du même âge pour recevoir leur vaccin.

Québec a demandé à ce qu'on commence la vaccination avec les travailleurs de la santé pour enchaîner ensuite avec les groupes dits prioritaires, parmi lesquels on trouve notamment les femmes enceintes, les tout-petits et les malades chroniques. Pour des raisons de logistique, certaines régions ont commencé par un groupe, d'autres par un autre.

Le directeur national de la santé publique, le D' Alain Poirier, convient que cela peut alimenter une certaine confusion, mais il assure que ces choix se valent tous. Ces groupes prioritaires partagent en effet le même risque. «Il n'y a pas d'absolu» puisqu'ils font tous partie «du grand groupe réunissant tous ceux qui bénéficieront le plus du vaccin», résume le D' Poirier. À terme, toutes les régions vont arriver aux mêmes résultats en même temps, promet-il.

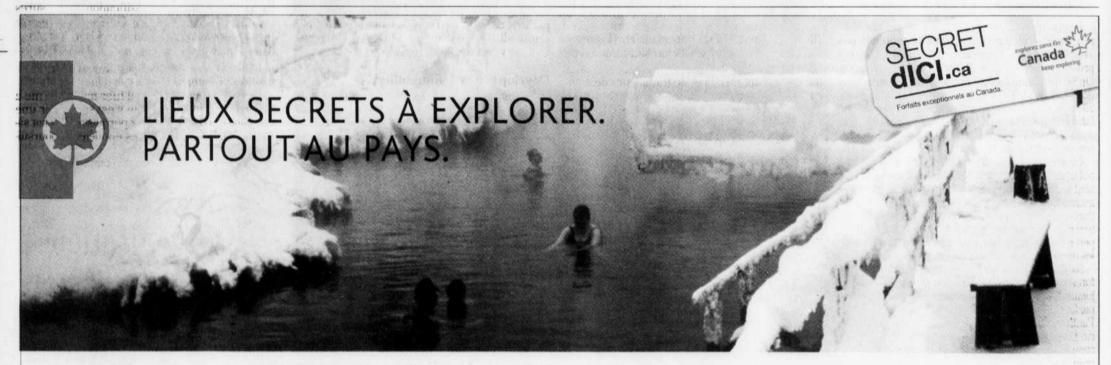
Certaines régions ont aussi commencé à vacciner plus tard, convient le D' Poirier. «Toutes les régions n'ont pas été prêtes le même jour, puisque tout le monde se préparait pour le 15 novembre et au'il a fallu réajuster le tir.» A terme toutefois, ces disparités vont finir par s'aplanir. «La quantité de vaccins sera équitable. Celles qui ont commencé un peu plus tôt vont être rattrapées par les autres sur le long terme», assure le D Poirier.

Quant à la situation montréalaise, où la vaccination des groupes prioritaires ne débutera pas avant demain, elle se distingue par l'ampleur de la tâche à accomplir. Mais Québec s'attend à ce que les retards soient rattrapé sitôt la vaccination commencée, les effectifs y étant plus nombreux et la cadence de vaccination, à l'avenant.

Les choses seront différentes lorsque le second groupe sera appelé, soit celui rassemblant le reste de la population. «Il y aura beaucoup plus de monde et on a déjà convenu de travailler sur une formule plus homogène», a précisé hier le D' Poirier.

Le Devoir

Lire aussi en page A 9: Ottawa n'a pas de plan d'urgence



Jusqu'à 50 % de réduction sur les vols au Canada.

CANADA: TARIFS TANGO ALLER SIMPLE AU DÉPART DE MONTRÉAL, POUR VOYAGER JUSQU'AU 16 DÉCEMBRE 2009 ET DU 6 JANVIER AU 12 MARS 2010. AUCUN SUPPLÉMENT DE FRAIS DE CARBURANT.

BAGOTVILLE	HALIFAX	ROUYN-NORANDA	ST. JOHN'S (TNL.)	THUNDER BAY	WINNIPEG
110\$	124\$	125\$	144\$	154\$	170\$
CHARLOTTETOWN	GANDER	REGINA	SASKATOON	CALGARY	EDMONTON
174\$	194\$	199\$	199\$	204\$	214\$
KELOWNA	VANCOUVER	VICTORIA	NANAIMO	FORT McMURRAY	GRANDE PRAIRIE
224\$	234\$	240\$	244\$	300\$	300\$

Inscrivez-vous maintenant et obtenez jusqu'à 15 000 milles-bonis Aéroplan™D* en voyageant vers certaines destinations au Canada entre le 15 octobre 2009 et le 31 janvier 2010.

Cela n'est qu'un aperçu de nos tarifs réduits. Pour effectuer une réservation sans frais, rendez-vous sur aircanada.com ou appelez-nous au 1 888 247-2262. Ou encore, appelez votre agent de voyages.

L'offre prend fin le 6 novembre 2009.



aircanada.com



L'héritage du déni



l n'y a pas à dire, le très indépendant directeur parlementaire du budget, Kevin Page, a de la suite dans les idées, et ce n'est pas la rebuffade que le premier ministre Stephen Harper lui a servie cet été qui le fera taire. Si les gouvernements actuel et futurs veulent éviter au Canada de s'enliser dans la boue des déficits, ils devront admettre que les dépenses et les taxes fédérales ne pourront rester ce qu'elles sont. Les premières devront être harnachées et les secondes, éventuellement augmentées. Ou une combinaison des deux.

M. Page a eu beau retourner dans tous les sens les chiffres de son dernier rapport, sa conclusion est la même depuis des mois. D'ici cinq ans, le gouvernement fédéral affichera un déficit structurel important. On ne parle pas ici de l'imposant déficit de 54 à 56 milliards qu'Ottawa affichera cette année. Ce déficit, comme celui de l'année prochaine, est conjoncturel. Il est dû à la crise économique et aux mesures de relance prises pour la juguler. La reprise économique et la fin des programmes ponctuels devraient suffire à en effacer l'essentiel, dit M. Page. Là-dessus, il s'entend d'ailleurs avec le ministre des Finances, Jim Flaherty.

Un déficit structurel est autre chose. C'est le manque à gagner qui finit par apparaître, crise économique ou pas. C'est le symptôme d'une architecture budgétaire rendue bancale, entre autres choses, par des décisions mal avisées. Comme celle de réduire la TPS de deux points de pourcentage, ce qui prive Ottawa d'au moins 10 milliards de dollars par année. Ce n'est pas le seul facteur, insiste M. Page. Il y a aussi les changements survenus dans notre économie durant la crise actuelle et le vieillissement de la population. Il reste cependant qu'en 2007-08, année d'entrée en vigueur de la seconde baisse de la TPS, le Canada était en situation d'équilibre et que, depuis, il ne l'est plus et que son déficit structurel va en augmentant.

Le gouvernement Harper refuse de parler de déficit structurel. Il reconnaît qu'il ne renouera pas avec l'équilibre budgétaire dès 2013-14, comme promis, mais il jure qu'il y parviendra peu après. On se demande comment, car le déficit structurel dont parle M. Page atteindra 18,9 milliards en 2013-14, et ça, en s'appuyant sur des «projections relativement conservatrices», en supposant une économie complètement rétablie et l'arrêt à la date prévue de toutes les mesures de relance.

Ce constat est un appel à la lucidité, mais nos politiciens en auront-ils le courage? Ironiquement, seul le Bloc québécois, un parti qui n'aspire pas à gouverner, a présenté jusqu'à présent des proposiuons precises pour assainir les finances publiques fédérales. Le geste du Bloc est responsable, mais peu dangereux puisqu'on sait qu'il n'aura jamais

es moyens d'imposer sa médecine.

Sans que cela excuse les autres partis, on est forcé de reconnaître qu'ils risquent davantage en jouant la carte de la franchise. L'électorat y réagit parfois étrangement. Parlez-en à la chef péquiste Pauline Marois ou à l'ancien chef adéquiste Mario Dumont. L'an dernier, alors que la première avouait devoir afficher un déficit et que le second prédisait des pertes à la Caisse de dépôt et placements, le chef libéral Jean Charest niait l'un et l'autre et engrangeait les votes.

L'appel au bien commun n'a pas toujours la cote non plus. À preuve, les conservateurs l'ont emporté en faisant appel aux intérêts particuliers de l'électeur, avec des crédits d'impôt pour le petit qui fait du sport et l'autre qui fait de la musique. Parler d'une hausse de taxes, même comme solution de dernier recours pour préserver les services publics, prend des allures suicidaires dans ce contexte.

Récemment, un conseiller de Michael Ignatieff a confié à la Presse canadienne que le chef libéral souhaitait avoir une «discussion mature» sur les finances publiques, y compris les taxes. La vigueur de la réaction a poussé les libéraux à nier cette dépêche. Le gouvernement, lui, profite de la frilosité de ses adversaires pour marteler son opposition aux hausses de taxes. Il prétend avoir

un plan, mais on en ignore les détails. Et les médias n'aident pas toujours. Parlez-en cette fois à Stéphane Dion, qui a dû reculer après avoir refusé, l'an dernier, de s'engager à ne pas afficher un déficit. Stephen Harper, lui, n'a pas hésité à prendre un tel engagement et peu de

gens le lui ont reproché. Refuser de faire face à la réalité équivaut cependant à pelleter nos problèmes dans la cour des générations futures. Le fardeau qu'on leur léguera d'ici 2013-14 atteindra 164,7 milliards, un poids qui continuera de s'accroître par la suite si rien n'est fait.

La semaine dernière, je mentionnais que, pour se défendre des accusations de favoritisme, le gouvernement conservateur disait que le choix des projets d'infrastructure était fait en concertation avec les provinces et les municipalités. Un courageux fonctionnaire me dit que c'est faux, surtout pour ce qui est du Fonds de stimulation des infrastructures. «Les provinces et les municipalités font une liste des projets qu'elles aimeraient voir réaliser, mais c'est le ministre qui approuve en définitive. La province peut soumettre une liste de 500 ou 1000 projets, mais il est bien possible qu'une majorité de ceux qui se retrouvent dans les circonscriptions conservatrices soit approuvée.»

mcornellier@ledevoir.com

Coup de filet de la Sûreté du Québec

La maçonnerie a échappé de peu au contrôle des Hells

Normand Ouimet et son réseau ont tenté de noyauter l'industrie afin de l'utiliser notamment pour blanchir les profits de la drogue

L'infiltration des Hells Angels dans le secteur de la construction a mené hier à un nouveau coup de filet de la SQ. L'industrie de la maconnerie a échappé de peu à un monopole du gang criminel.

BRIAN MYLES

Une nouvelle brique vient de tomber sur Nor-mand Marvin Ouimet, l'un des plus influents membres des Hells Angels. La Sûreté du Québec (SQ) a «tué dans l'œuf» son projet de prendre le contrôle du secteur de la maçonnerie par l'intimidation et l'extorsion.

Ouimet, en cavale depuis l'opération Sharqc en avril, est considéré comme la tête dirigeante d'un réseau de 17 personnes impliquées dans cette tentative ratée d'asseoir un monopole sur la ma-

connerie au Québec. Ouimet aurait bénéficié de la complicité du représentant syndical de l'Association canadienne des métiers de la truelle (FTQ-Construction), Guy Dufour. Celui-ci aurait acheminé de fausses informations à la Commission de la construction du Québec (CCQ) afin d'obtenir frauduleusement des cartes de compétence dans les métiers de la truelle. Dufour n'avait pas de complice à la CCQ.

Le groupe de Ouimet pouvait ainsi faire entrer sur des chantiers des travailleurs non qualifiés et instaurer peu à peu un régime de terreur, de fausse facturation et de paiement des salaires au noir, visant à recycler les profits de la vente de drogue. Le but de Ouimet était clair: «prendre le contrôle de la totalité de l'industrie de la maçonnerie au Québec», a lancé l'inspecteur Michel Forget, directeur adjoint des enquêtes criminelles à la SQ.

Ouimet aurait également bénéficié de la complicité de deux comptables (sa conjointe, Julie Marien, et Jean Siminaro), d'une commis-comptable (Jocelyne Therrien), d'un agent immobilier (Roberto Amato), d'un informaticien (Frédéric Turenne), d'un ancien vice-président de Grue Guay (Louis-Pierre Lafortune) et d'administrateurs, de propriétaires et de travailleurs de compagnies de maçonnerie, dont Maçonnerie SL (Steve Laliberté).

Le recours de plus en plus fréquent, par les Hells Angels, à des professionnels pour blanchir les profits du trafic de drogue est une source de préoccupation pour les corps policiers. Certains d'entre eux ont suggéré récemment au Comité du Sénat sur les affaires juridiques et constitution-



Les Hells Angels ont tenté de prendre le contrôle d'un secteur de l'industrie de la construction.

nelles de prévoir des infractions spécifiques au Code criminel et de durcir les peines des professionnels (avocats, notaires, comptables) qui contribuent à l'enrichissement des gangs criminels.

Dans l'immédiat, les 17 individus font l'objet de 143 accusations d'extorsion, d'intimidation, de menaces, de participation à une organisation criminelle, de recel, de recyclage des produits de la criminalité et de complot. Quatre d'entre eux. Ouimet y compris, sont toujours recherchés.

Développement immobilier

Au moment où la SQ a procédé aux arresta-tions, le groupe caressait l'idée de se lancer dans le développement immobilier à Labelle, à Lachute et à L'Assomption. Ouimet avait acheté des terrains d'une superficie totale de 4,6 millions de pieds carrés. Ces terrains, d'une valeur approxi-mative de neuf millions de dollars, font l'objet d'une ordonnance de blocage.

Il s'agit de la plus importante enquête sur le blanchiment d'argent jamais réalisée par la SQ. Le Service des enquêtes sur la criminalité financière organisée s'est intéressé à cette affaire en 2007, après avoir reçu des plaintes d'entrepreneurs tombés dans la mire de Ouimet. Selon l'inspecteur Forget, l'intensification des mesures annoncées récemment par Québec pour mettre fin à la corruption, à la fraude et à la malversation dans le domaine de la construction sera efficace dans la mesure où des plaignants voudront se manifester, comme c'est le cas dans cette affaire.

La vague d'arrestations d'hier met un terme à l'opération «Diligence», qui s'est soldée par une vingtaine d'arrestations et 72 perquisitions, a fait savoir la SQ. Dans les faits, des enquêtes se poursuivent toujours, entre autres afin de récupérer des placements de Ouimet dans des paradis fiscaux.

Une consultation

prématurée,

selon Marois

ANTOINE ROBITAILLE

Le Devoir

Octroi de contrats gouvernementaux au secteur privé

Québec érige en politique des règles élémentaires de prudence

ROBERT DUTRISAC

Q uébec — C'était au tour de la présidente du Conseil du trésor, Monique Gagnon-Tremblay, hier, d'ajouter sa pierre à l'opération du gouvernement Charest visant à apaiser l'opinion publique et ainsi éloigner le calice d'une enquête publique sur la collusion et la corruption qui entacheraient l'octroi de contrats publics.

Au cours d'une conférence de presse dans ses bureaux, Monique Gagnon-Tremblay a annoncé que le Conseil du trésor avait adopté le 20 octobre dernier «une politique de gestion contractuelle qui vise à s'assurer que les organismes publics ne contractent qu'avec des entreprises honnêtes»

Aucun cas n'a été soumis, à la ministre qui pourrait l'amener à penser que l'Etat fait affaire avec des entreprises malhonnêtes, a-t-elle dû préciser. «Je ne présume pas qu'il y avait de la collusion concernant les contrats qui ont été faits au gouvernement, mais cependant, dans la population, avec tout ce dont on a entendu parler ces dernières semaines, on suppose qu'il peut y avoir de la collusion.»

Lundi, son collègue et ministre des Affaires municipales, Laurent Lessard, avait aussi invoqué le ouï-dire pour annoncer qu'il proposera la semaine prochaine aux villes de nouvelles règles d'adjudication de contrats. Les annonces de M. Lessard et de Mme Gagnon-Tremblay suivaient celles des ministres du Travail, Sam Hamad, du ministre du Revenu, Robert Dutil, et du ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis.

La présidente du Conseil du trésor a qualifié de

«mesures préventives» les cinq règles qu'elle a présentées. Ces mesures ne sont pas totalement nouvelles; il s'agit d'un «resserrement» des pratiques actuelles. La politique dévoilée par la présidente du Conseil du trésor semble couler de source: ministères et organismes doivent prendre des mesures pour s'assurer que le soumissionnaire n'influe pas sur le comité de sélection pour lutter contre le truquage des offres, pour éviter que les soumissionnaires ne s'entendent au préalable et pour éviter les

refuser les offres qui ne reflètent pas un juste prix. Il n'y a pas que le secteur de la construction qui est une source d'inquiétudes pour le gouverne-

situations de conflits d'intérêts, l'intimidation, le tra-

fic d'influence et la corruption. Enfin, ils pourront

ment. Monique Gagnon-Tremblay s'est dite «préoccupée» par la situation qui existe dans le domaine de l'informatique, où quelques grandes firmes comme CGI ou DMR se partagent tous les contrats majeurs de l'État. «On est en train de faire une analyse en profondeur», a révélé Mme Gagnon-Tremblay. Le gouvernement n'a plus l'expertise suffisante pour évaluer les contrats d'informatique. «Ces entreprises sont venues chercher notre expertise. Il faut se redonner cette expertise.»

À l'Assemblée nationale, la chef de l'opposition officielle, Pauline Marois, est revenue à la charge pour réclamer une enquête publique sur les allégations dont fait l'objet le secteur de la construction. Elle a accusé le gouvernement d'annoncer des mesures «prétendument correctrices sans connaître l'ampleur du mal», et le premier ministre de vouloir «mettre le couvercle sur la marmite»

La réputation de Montréal et du Québec en pâtit, a signalé Mme Marois, mentionnant des articles du Globe and Mail, du Monde, de The Economist et de Maclean's. Jean Charest a brandi l'article outrancier de ce magazine canadien-anglais pour citer un passage sur les liens passés entre Tony Accurso et Claude Blanchet, le conjoint de la chef péquiste, un fait déjà connu.

Même si le gouvernement n'entend faire affaire qu'avec des entreprises honnêtes, le ministère des Transports a continué de donner des contrats à des entreprises de construction dénoncées par un fonctionnaire en raison de leur participation possible à un système de collusion. «Il n'y a pas eu de condamnation», a répondu la ministre des Transports, Julie Boulet, au député

de Verchères, Stéphane Bergeron. Après la dénonciation du fonctionnaire, Francois Beaudry, en 2003, le ministère n'a toutefois pas attendu les conclusions de l'enquête de la SQ et du Bureau fédéral de la concurrence: c'était «business as usual». Les entreprises visées ont continué d'obtenir des contrats, d'une valeur de 164 millions, entre janvier 2004 et novembre 2008 pour Simard-Beaudry et Construction Louisbourg, deux entreprises de Tony Accurso, et de 3,5 millions pour Nepcon et G. Giuliani, a signalé Stéphane Bergeron.

mière des dernières révélations, qu'il y a collusion entre les entreprises de construction, lesquelles financent des politiciens municipaux afin de «se les attacher», a-t-elle dit. Elle croit donc qu'il faudrait d'abord démontrer et examiner ces liens présumés. «Avant de vouloir soigner un malade, encore faut-il savoir de quoi il est malade et la profondeur du mal.» La consultation du Directeur général des élections prendra une forme inusitée, celle du *«jury* citoyen», composé de 12 personnes dont les noms seront tirés au sort et qui feront le procès du système actuel de financement des partis.

Q uébec — Avant de tenir une consultation sur les façons d'améliorer le financement des par-

tis politiques, comme ce que le Directeur général

des élections (DGE) a annoncé hier, une véritable

enquête publique doit être déclenchée, croit Pauli-

ne Marois. Selon la chef péquiste, ce que fait le

Actuellement, dit-elle, on peut soupconner, à la lu-

DGE revient à «mettre la charrue avant les bœufs».

tout autre regroupement: oui ou non? Si oui, à quelles conditions? Sinon, faudrait-il modifier les règles existantes?» Le jury tiendra des audiences les 16 et 17 janvier à Québec. Il délibérera et rendra son verdict le 31 janvier. Le gouvernement a accueilli la démarche favorablement, en disant qu'elle s'inscrivait dans ce qu'il fait actuellement. Dans les prochaines semaines, le ministre Claude Béchard compte déposer un projet de loi qui modifiera la loi électorale. M. Béchard a refusé de dire s'il répondrait oui ou non à la question soumise au jury du

Ces néophytes auront à répondre à ces ques-

tions: «Faut-il ouvrir le financement des partis po-

litiques aux contributions des compagnies ou de

morales n'est pas une bonne idée». Plusieurs enquêtes, notamment celle du juge Jean Moisan en 2005, ainsi que des procès comme celui de la firme de génie-conseil Tecsult, en 2007, ont prouvé que tant le PLQ que le PQ ont profité de financements provenant d'entreprises,

DGE. La chef péquiste, elle, a dit être persuadée

«que le financement [des partis] par des personnes

faits par le truchement de prête-noms.

Le Devoir

Le Devoir

Le vaccin contre la grippe A(H1N1) est offert sur une base volontaire. Il est gratuit et sécuritaire. Même si vous êtes en bonne santé, vous devriez vous faire vacciner.

À CHACUN SON TOUR*

À partir du 5 novembre	 Enfants de 6 mois à 5 ans Parents, frères et sœurs de nourrissons de moins de 6 mois Femmes enceintes ayant 20 semaines et plus de grossesse (vaccin avec adjuvant**) Femmes enceintes atteintes d'une maladie chronique (vaccin avec adjuvant**) 		
À partir du 9 novembre	 Femmes enceintes ayant moins de 20 semaines de grossesse 		
À partir du 16 novembre	Personnes de 18 ans et moins atteintes d'une maladie chronique (diabétiques, asthrnatiques, bronchitiques, insuffisants cardiaques, etc.)		
À partir du 23 novembre	 Personnes de 18 à 65 ans atteintes d'une maladie chronique (diabétiques, asthmatiques, bronchitiques, insuffisants cardiaques, etc.) 		
À partir du 7 décembre	 Jeunes de 5 à 18 ans Adultes de 19 à 65 ans Personnes âgées de plus de 65 ans 		

Ajustements possibles en fonction de la disponibilité des vaccins.
 ** Tel que recommandé par les autorités médicales et de santé publique

Pour vous faire vacciner, rendez-vous dans un centre de vaccination contre la grippe A(H1N1). Ils sont ouverts 7 jours sur 7, de 8 h à 20 h.

À PARTIR DU 5 NOVEMBRE

Ancien Hôpital général de Lachine — 3320, rue Notre-Dame Centre des loisirs de Saint-Laurent — 1375, rue Grenet Clinique médicale Physergo du Sud-Ouest — 5260, rue de Verdun Collège Reine-Marie — 9300, boulevard Saint-Michel École Frédérick-Banting — 11135, avenue Alfred Mail Cavendish — 5800, boulevard Cavendish Place Alexis Nihon — 1500, avenue Atwater Théâtre du quartier — 3990, rue Notre-Dame Ouest CLSC du Plateau-Mont-Royal — 4625, avenue De Lorimier Ouvert du 5 au 15 novembre seulement CLSC de Hochelaga-Maisonneuve — 4201, rue Ontario Ouvert les 5, 6, 7 et 8 novembre seulement

À PARTIR DU 6 NOVEMBRE

S'AJOUTENT À LA LISTE DES CENTRES DE VACCINATION:

Carrefour Angrignon — 7077, boulevard Newman
Centre communautaire Patro Le Prévost — 7355, avenue Christophe-Colomb
École Allancroft — 265, chemin Allancroft
Hôpital Rivière-des-Prairies — 7070, boulevard Perras

À PARTIR DU 9 NOVEMBRE

S'AJOUTE À LA LISTE DES CENTRES DE VACCINATION: Stade olympique — 4545, avenue Pierre-de-Coubertin Fermé les 22 et 23 novembre

À PARTIR DU 16 NOVEMBRE

S'AJOUTENT À LA LISTE DES CENTRES DE VACCINATION:

Centre Récréatif Édouard-Rivet — 11 111, rue Notre-Dame Est École primaire Spring Garden — 175, avenue Sonata
Palais des congrès — 1001, rue Jean-Paul-Riopelle

À PARTIR DU 21 NOVEMBRE

S'AJOUTE À LA LISTE DES CENTRES DE VACCINATION:

Collège Mont-Saint-Louis — 1700, boulevard Henri-Bourassa Est Ouvert les samedis et dimanches seulement

À NE PAS OUBLIER

Pour recevoir votre vaccin, vous devrez présenter une preuve d'identité.

• Pour faciliter la vaccination, portez un vêtement dont la manche se relève facilement.

AVANT DE VOUS DÉPLACER DANS UN CENTRE DE VACCINATION, CONSULTEZ TOUJOURS :

www.pandemiequebec.gouv.qc.ca www.santemontreal.qc.ca Services Québec au : 514 644-4545

Québec

Le vaccin contre la grippe A(H1N1) est offert sur une base volontaire. Il est gratuit et sécuritaire.

Notez les informations ci-dessous pour savoir où et quand se dérouleront les séances de vaccination dans votre région.

CLIENTÈLES À RISQUE:

- Personnes de moins de 65 ans AVEC une MALADIE CHRONIQUE (maladies cardiovasculaires et cardio-respiratoires, maladie rénale, asthme, cancer et diabète);
- · Femmes enceintes;
- · Parents d'enfants de MOINS de 6 mois;
- Enfants de 6 mois à 4 ans (aucun parent accompagnateur ne pourra être vacciné au même moment);
- · Personnes immunosupprimées pouvant être vaccinées;
- Familles de personnes immunosupprimées ne pouvant pas être vaccinées.

CENTRE COMMERCIAL (ancien Canadian Tire)

2228, boul. des Laurentides (angle boul. Bellerose et au nord de l'autouroute 440)

5 au 14 novembre, de 8 h à 19 h Ouvert tous les jours sauf le mercredi

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RIVE NORD

560, rue Justin (angle autoroute 13 et boul. Dagenais)

5 au 14 novembre, de 8 h à 19 h Ouvert tous les jours sauf le dimanche

POPULATION CIBLÉE:

• Enfants de 5 à 9 ans.

CENTRE COMMERCIAL (ancien Canadian Tire)

2228, boul. des Laurentides (angle boul. Bellerose et au nord de l'autouroute 440)

15 au 21 novembre, de 8 h à 19 h Ouvert tous les jours sauf le mercredi

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RIVE NORD

560, rue Justin (angle autoroute 13 et boul. Dagenais)

15 au 21 novembre, de 8 h à 19 h Ouvert tous les jours sauf le dimanche

POPULATION CIBLÉE:

- Enfants et jeunes de 10 à 18 ans;
- Personnes de 65 ans et plus AVEC ou SANS maladie chronique.

CENTRE COMMERCIAL (ancien Canadian Tire)

2228, boul. des Laurentides (angle boul. Bellerose et au nord de l'autouroute 440)

22 au 28 novembre, de 8 h à 19 h Ouvert tous les jours sauf le mercredi

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RIVE NORD

560, rue Justin (angle autoroute 13 et boul. Dagenais)

22 au 28 novembre, de 8 h à 19 h Ouvert tous les jours sauf le dimanche

TOUTE LA POPULATION

· Personnes de 19 à 64 ans.

CENTRE COMMERCIAL (ancien Canadian Tire)

2228, boul. des Laurentides (angle boul. Bellerose et au nord de l'autouroute 440)

29 novembre au 5 décembre, de 8 h à 19 h Ouvert tous les jours sauf le mercredi

DE L'INFORMATION EN TOUT TEMPS

www.pandemiequebec.gouv.qc.ca • www.sssslaval.gouv.qc.ca • Services Québec 7 jours sur 7 : 514 644-4545 • Info-Santé : 811

www.pandemiequebec.gouv.qc.ca

Québec

Le vaccin contre la grippe A(H1N1) est offert sur une base volontaire. Il est gratuit et sécuritaire.

Notez les informations ci-dessous pour savoir où et quand se dérouleront les séances de vaccination dans votre région.

Les personnes ciblées qui recevront le vaccin en premier sont : Les travailleurs de la santé • Les personnes de moins de 65 ans avec maladies chroniques • Les femmes enceintes • Les enfants de plus de 6 mois à moins de 5 ans • Les personnes habitant avec un proche à risque élevé ne pouvant être immunisé (nourrisson de moins de six mois), ou pouvant moins bien répondre au vaccin (personne immunosupprimée). Suivra ensuite la vaccination de l'ensemble de la population.

SECTEUR ARGENTEUIL

PERSONNES CIBLÉES SEULEMENT

GRENVILLE (3 et 9 novembre) Bureaux du CSSS à Grenville 93, rue des Érables

LACHUTE (4, 5 et 12 novembre) Carrefour Argenteuil 505, avenue Béthanie, local 202

GORE (6 novembre) Centre communautaire de Gore 2, chemin Cambria

POUR CONNAÎTRE L'HORAIRE DE VACCINATION

450 562-3761, poste 8530 (Français) 450 562-3761, poste 8560 (Anglais) www.csssargenteuil.qc.ca

DÈS LE 16 NOVEMBRE : L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

(L'HORAIRE EXACT SERA CONNU ULTÉRIEUREMENT)

LACHUTE

Carrefour Argenteuil 505, avenue Béthanie, local 202

GORE

Centre communautaire de Gore 2, chemin Cambria

GRENVILLE

Centre communautaire de Grenville 21, rue Tri-Jean

SECTEUR DES SOMMETS

JUSQU'AU 15 NOVEMBRE: PERSONNES CIBLÉES SEULEMENT

Veuillez prendre rendez-vous en appelant à l'un des numéros suivants :

819 326-3111, poste 2099 819 425-3771, poste 2099 819 686-2117, poste 2099 www.csss-sommets.com

DÈS LE 16 NOVEMBRE: L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

(L'HORAIRE EXACT SERA CONNU ULTÉRIEUREMENT)

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

Bâtiment situé à l'arrière de la Clinique 201 19, rue Saint-Paul Est

MONT-TREMBLANT Centre de quilles Saint-Jovite 31, chemin de Brébeuf

SECTEUR PAYS-D'EN-HAUT

JUSQU'AU 13 NOVEMBRE: PERSONNES CIBLÉES SEULEMENT

PIEDMONT

Mont Avila 500, chemin Avila

POUR CONNAÎTRE L'HORAIRE DE VACCINATION

450 229-6601, poste 1

DU 16 NOVEMBRE AU 1ER DÉCEMBRE : L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

PIEDMONT

Mont Avila 500, chemin Avila

DU 3 AU 18 DÉCEMBRE (SAUF LES 5 ET 6 DÉCEMBRE, PAS DE VACCINATION) : L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

SAINTE-ADÈLE

Club de golf de la Vallée 465, rue Vallée du golf

SECTEUR SAINT-JÉRÔME

SAINT-JÉRÔME

Galeries Laurentides 500, boulevard des Laurentides

Jusqu'au 13 novembre : personnes ciblées seulement

Dès le 16 novembre : l'ensemble de la population

(L'horaire exact sera connu ultérieurement)

POUR CONNAÎTRE L'HORAIRE DE VACCINATION

450 432-2777, poste 5500 www.cdsj.org

SECTEUR LAC-DES-DEUX-MONTAGNES

SAINT-EUSTACHE

Ancien concessionnaire automobile

565, boulevard Arthur-Sauvé

(500 mètres au nord de l'Hôpital de Saint-Eustache) Jusqu'au 11 novembre : personnes ciblées seulement

Dès le 16 novembre : l'ensemble de la population

(L'horaire exact sera connu ultérieurement)

POUR CONNAÎTRE L'HORAIRE DE VACCINATION 450 473-6811, poste 4700 www.moncsss.com

SECTEUR THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

ROSEMÈRE

Galeries des Mille-Iles

315, boulevard Labelle

Jusqu'au 13 novembre : personnes ciblées seulement

Dès le 16 novembre : l'ensemble de la population

(L'horaire exact sera connu ultérieurement)

POUR CONNAÎTRE L'HORAIRE DE VACCINATION

450 430-4553, appuyez sur le 2 www.cssstheresedeblainville.gc.ca

SECTEUR ANTOINE-LABELLE

Jusqu'au 15 novembre : personnes ciblées seulement Dès le 16 novembre : l'ensemble de la population

POUR CONNAÎTRE L'HORAIRE DE VACCINATION

Secteur de Mont-Laurier: 819 623-1234 poste 4129 Secteur de Rivière-Rouge: 819 275-2118 poste 3115 Secteur de Notre-Dame-du-Laus: 819 767-2488 poste 40

www.csssal.org

Le vaccin contre la grippe A(H1N1) est offert sur une base volontaire. Il est gratuit et sécuritaire.

Notez les informations ci-dessous pour savoir où et quand se dérouleront les séances de vaccination en Montérégie.

Groupes prioritaires	Dates	
 Enfants de 6 mois à 5 ans Les personnes immunosupprimées Personnes qui résident avec des nourrissons de moins de 6 mois et avec des personnes immunosupprimées Femmes enceintes Femmes ayant 20 semaines et plus de grossesse Toutes les femmes enceintes avec maladie chronique 	Du 2 au 8 novembre	
 Toutes les femmes enceintes Personnes de 18 ans et moins avec maladie chronique (diabétiques, asthmatiques, bronchitiques, insuffisants cardiaques, etc.) 	Du 9 au 15 novembre	
 Personnes de 19 à 65 ans avec maladie chronique (diabétiques, asthmatiques, bronchitiques, insuffisants cardiaques, etc.) 	Du 16 au 22 novembre	
• Jeunes de 5 à 18 ans	Du 23 au 29 novembre	
Clientèles générales	Dates	
 Adultes de 19 à 65 ans Personnes âgées de plus de 65 ans 	Du 30 novembre au 23 décembre	

BEAUHARNOIS

Centre communautaire de Beauharnois 600, rue Ellice Mercredi et Jeudi : 13 h à 19 h 30 www.csssuroit.qc.ca 450-371-2255

BEDFORD

CLSC de Bedford, 34, rue Saint-Joseph 6, 7 et 8 décembre : 8 h 15 à 15 h 30 Informations supplémentaires : www.santemonteregie.qc.ca/lapommeraie 450 248-4321

BELOEIL

1505, rue de l'Industrie
(en bordure de l'autoroute 20, entre les sorties 109 et 112)
Lundi au Vendredi : 13 h 30 à 20 h 30
À compter du 28 novembre
Lundi au Vendredi : 13 h 30 à 20 h 30
Samedi et Dimanche : 8 h 30 à 15 h 30
www.santemonteregie.qc.ca/richelieu-yamaska
1 877 295-3040

CHÂTEAUGUAY

820, boulevard Ford (dans le parc industriel)
Lundi au Vendredi : 12 h à 20 h
Samedi et Dimanche : 8 h 30 à 15 h
www.santemonteregie.qc.ca/jardins-roussillon
1 800 700-0621, poste 3456

COWANSVILLE

CLSC de Cowansville, 397, rue de la Rivière Lundi au Vendredi : 9 h 15 à 19 h 30 www.santemonteregie.qc.ca/lapommeraie 450 266-4342

FARNHAM

CLSC de Farnham, 660, rue Saint-Paul 28, 29, 30 novembre et 1er décembre : 8 h 15 à 15 h 30

www.santemonteregie.qc.ca/lapommeraie 450 293-3622

GRANBY

Parc Daniel Johnson, Pavillon Roger Bédard (chalet des patineurs) 230, rue Drummond Lundi au Jeudi : 13 h à 19 h

www.santemonteregie.qc.ca/granby-region 450 375-8000, poste 2477

HUNTINGDON

4, rue Lorne (ancienne usine 2 Cleyn & Tinker)

Mardi : 12 h à 19 h Samedi : 9 h à 16 h

www.santemonteregie.qc.ca/haut-saint-laurent 450 829-2321

LONGUEUIL

École Samuel-De-Champlain 2101, rue Lavallée

Lundi au Vendredi : 12 h à 20 h Samedi et Dimanche : 9 h à 20 h (Stationnement incitatif et navettes disponibles)

www.santemonteregie.qc.ca/cssspierreboucher 450 468-8045 1 877 881-8045

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

76 D, rue Dufferin (local voisin de la pharmacie Jean-Coutu)

Lundi, Mardi et Vendredi : 13 h à 19 h 30 Samedi : 8 h 30 à 15 h

www.cssssuroit.qc.ca 450-371-2255

SAINT-CONSTANT

Plaza Métro Saint-Constant, 115, rue Saint-Pierre

Lundi au Vendredi : 12 h à 20 h Samedi et Dimanche : 8 h 30 à 15 h

www.santemonteregie.qc.ca/jardins-roussillon 1 800 700-0621, poste 3456

SAINT-HUBERT

5959, boulevard Cousineau

Lundi, Mardi, Samedi, Dimanche : 8 h 30 à 15 h 30 Mercredi, Jeudi et Vendredi : 13 h à 20 h

www.santemonteregie.qc.ca/champlain 450 443-7460

SAINT-HYACINTHE

6600, avenue Choquette (dans le parc industriel)

Lundi au Vendredi : 13 h 30 à 20 h 30 À compter du 28 novembre Lundi au Vendredi : 13 h 30 à 20 h 30 Samedi et Dimanche : 8 h 30 à 15 h 30

www.santemonteregie.qc.ca/richelieu-yamaska 1 877 295-3040

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

(secteur Saint-Luc) 55, rue des Échevins (au coin du boulevard Saint-Luc) Mardi et Jeudi : 14 h à 19 h 30 Samedi : 9 h à 19 h 30 www.infogrippe.qc.ca 450 359-6556 1 888 359-6556

SOREL-TRACY

Promenades de Sorel, porte 6 450, boulevard Poliquin

Jeudi : 13 h à 20 h 30 Vendredi : 9 h à 17 h Samedi : 9 h à 16 h 30

www.santemonteregie.qc.ca/sorel-tracy 450 746-4545, poste 6

VAUDREUIL-DORION

430, boulevard Harwood (entre la librairie Édition Vaudreuil et Tim Horton) 2 novembre au 29 novembre

Lundi au Vendredi : 12 h à 20 h Samedi et Dimanche : 9 h à 17 h 30 novembre au 23 décembre Lundi au vendredi : 9 h à 20 h Samedi et dimanche : 9 h à 17 h

www.santemonteregie.qc.ca/vaudreuil-soulanges 1 866 461-9333

VERCHÈRES

Municipalités de Contrecoeur, Verchères et Calixa-Lavallée

Centre communautaire de Verchères 92, montée Calixa-Lavallée 22 novembre : 12 h à 20 h

23 au 27 novembre : 9 h à 20 h Informations supplémentaires :

wwww.santemonteregie.qc.ca/cssspierreboucher 450 468-8045 1 877 881-8045

Le gouvernement conservateur affiche ses réalisations

L'opposition s'offusque des millions dépensés en autopromotion

Le coût élevé des pancartes installées par le gouvernement pour vanter le plan d'action économique a fait bondir l'opposition hier. Le gouvernement, lui, défend sa

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — «Illégitime», «lou-foque», «inadmissible» et «épouvantable»: les partis d'opposition n'ont pas ménagé leur frappe hier pour décrier les coûteuses pancartes que le gouvernement conservateur installe sur le site des projets financés par le plan d'action économique.

Hier, Le Devoir révélait que 2500 grandes pancartes ont été installées un peu partout au Canada, et que 4000 autres ont été commandées. Ces affiches indiquent généralement la teneur des travaux en cours, et font référence au plan de relance du gouvernement.

Or, selon nos informations, chacune de ces pancartes coûte de 800 \$ à 7000 \$, pour une facture totale oscillant entre 5 millions et 45 millions.

«C'est complètement illégitime, estime Gilles Duceppe. C'est de l'argent des contribuables, c'est inacceptable. Il y a certaines fois où les annonces coûtent plus cher que les répara-tions», a indiqué le chef bloquis-

te. Il y a deux semaines, le député libéral Wayne Easter avait révélé qu'une pancarte du plan d'action avait été érigée devant l'édifice de la Gendarmerie royale du Canada, à Charlottetown, alors que l'on n'y remplaçait que des poignées de porte.

Pour le chef adjoint

pancartes sont la «démonstration concluante que le projet de dépense des conservateurs vise d'abord et avant tout des dépenses électoralistes pour des fins politiques et partisanes. [...] Alors que l'on connaît la pire récession et le plus grand déficit de l'histoire canadienne [...], ça n'empêche pas les conservateurs

d'utiliser des dizaines de millions

de l'argent des contribuables pour faire leur autopromotion.»

Même réaction outrée chez les libéraux. «Indéfendable et épouvantable», a lancé le député David McGuinty, qui calcule maintenant que le gouverne-ment a dépensé «probablement 100 millions en publicités parti-

sanes» autour du plan d'action économique. [...] «des Mais le gouverneannonces ment défend la stratégie: selon le ministre coûtent plus Jean-Pierre Blackburn, «ce sont des

Duceppe

cher que les

réparations»

et cela mérite «que les du NPD, Thomas Mulcair, les gens puissent voir qu'effectivement, le gouvernement dépense ces sommes-là».

sommes extrêmement

importantes que le

gouvernement a inves-

ties un peu partout

pour faire des travaux»

«Il n'y a rien d'irrégulier là, estime M. Blakcburn. Ce sont des choses qui se font, ce n'est pas d'aujourd'hui que les gens affichent les travaux qu'ils font.» Le ministre du Revenu a cité l'exemple du Québec, où le gouvernement affiche fréquemment que «les impôts font du chemin».

Publicité légale

La question a aussi rebondi devant le comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, qui étudiait hier la politique de communication du gouvernement par rapport au plan d'action économique.

Des représentants du Conseil du Trésor et du Conseil privé ont fait valoir que «la publicité, le site Web et la signalisation relatifs au plan d'action respectent les engagements et les modalités d'application énoncés dans la politique de communication»

Selon Simon Kennedy, fonctionnaire au Conseil privé, les pancartes installées devant les projets ne brisent aucune règle, pour autant que leur contenu soit lié aux investissements et que la grosseur de l'affiche soit cohérente avec le montant de la subvention. Il a précisé que le coût total de la campagne d'affichage serait long à obtenir, chaque ministère gérant au cas par cas ces dépenses.

> Avec la collaboration d'Hélène Buzzetti Le Devoir

Conférence de Barcelone

Les Africains retournent à la table de négociation

Une étude laisse entendre que le Canada paiera cher son inaction

LOUIS-GILLES FRANCŒUR

es délégués africains à la conférence de Barcelone sur les changements climatiques ont accepté hier de revenir à la tablesde négociation à la condition que 60 % du temps soit consacré à la définition des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre que s'imposeront les pays occidentaux.

C'est en plénière sur le prolongement du protocole de Kyoto de 2012 à 2020 que le compromis a été présenté et accepté par la plénière de Barcelone. Cette conférence a été convoquée pour réduire les enjeux de négociation de la conférence de Copenhague, qui se tiendra du 7 au 18 décembre.

La plénière de Barcelone a permis aux poids lourds du G77, le principal regroupement des pays émergents et en développement, d'appuyer les Africains qui avaient quitté les tables de travail la veille en disant qu'il ne servait à rien de négocier quoi que ce soit tant

que les pays développés ne chiffreraient pas les efforts de réduction de leurs émissions qu'ils envisagent pour la période 2012-2020.

La Chine, l'Inde et le Brésil notamment ont dit partager les «inquiétudes» des Africains, qui craignent de faire les frais du réchauffement du climat, causé soulignent-ils, par l'usage immodéré de combustibles fossiles dans les pays développés. Les positions du G77, qui reintroduisent le clivage nord-sud dans le dossier du climat, placent aussi les grands pays occidentaux comme les États-Unis, le Canada, l'Australie, le Japon et la Nouvelle-Zélande dans l'obligation d'ouvrir leur jeu sous peine d'être accusés de mauvaise foi.

C'est d'ailleurs un pas qu'ont franchi ouvertement hier les 400 groupes écologistes présents à Barcelone. Le Canada a reçu pour la deuxième journée consécutive le «prix Fossile» du jour «en tant que pays le plus destructeur du consensus» parce qu'il a voulu fermer le débat sur la question de l'adaptation aux changements climatiques. De Barcelone où il se trouve, Steven Guilbeault, d'Équiterre, es-timait impossible de ne pas traiter de la manière dont les principales victimes d'un climat à la hausse vont s'en tirer et avec quels moyens.

Mais cette tuile n'était pas la seule à tomber sur la tête du Canada, le pays jugé le plus en retard de tout l'Occident dans la lutte contre le réchauffement du climat. Son retard risque en effet de lui coûter très cher, si on se fie à une étude publiée hier à Berlin par l'Institut de Potsdam en recherches climatiques et quatre autres grands instituts de recherche européens.

Selon cette étude, il est possible de planifier de fortes réductions des émissions de gaz à effet de serre (GES) si on passe à l'action rapidement. Si on s'y prend tôt, indique l'étude, les coûts des mesures diminuent et sont annulés par les bénéfices technologiques et économiques. A tel point que l'Europe aurait intérêt à demeurer le champion de la lutte contre le réchauffement, même si tout le monde ne la suivait pas.

Selon l'étude, il en coûtera en moyenne l'équivalent d'une an-née de PIB d'ici 2050, soit une réduction moyenne de 2 % de la croissance répartie sur près d'un demi-siècle, pour «décarboniser» une économie. L'étude, qui ne tient pas compte d'une politique de laisser-faire, précise que la mitigation des impacts coûtera jusqu'à 46 % plus cher aux pays qui vont attendre pour bouger.

Le Devoir

EN BREF

Inspection des véhicules

Le coroner Martin Sanfaçon recommande à la Société de l'assurance-automobile du Québec (SAAQ) d'instaurer un programme d'inspection mécanique obligatoire au renouvellement du certificat d'immatriculation de toutes les voitures de plus de dix ans, a fait savoir le bureau de ce dernier dans un communiqué de presse publié hier. Les vieux véhicules ont été à l'origine de plusieurs accidents mortels ces dernières années au Québec, comme celui de Françoise Ménard, décédée l'année dernière à la suite de la collision de son véhicule tout-terrain de type quad et d'une Golf Volkswagen datant de 1994. En se penchant sur le cas de Mme Ménard, le coroner a conclu que l'accident aurait pu être évité si la Golf auvait été mieux entretenue. «Le piètre état et les graves anomalies mécaniques du véhicule automobile ont probablement joué un rôle dans le déroulement de l'accident», souligne le communiqué. Au cours des cinq dernières années, cinq coroners ont déjà demandé à la SAAQ d'instaurer un programme d'inspection pour les vieux véhicules. - Le Devoir

CHAMBRE DE LA

SÉCURITÉ FINANCIÈRE



Position du Collège des médecins

Autoriser l'euthanasie dans un contexte de soins de fin de vie

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

F aut-il décriminaliser l'euthanasie? L'interrogation indispose le Collège des médecins du Québec, qui voit là «la mauvaise question qui mène inévitablement aux mauvaises réponses». Dans un rapport rendu public hier, le Collège propose plutôt de poser le problème autrement. Comment? En réorientant le débat dans une autre direction: celle des soins appropriés en fin de vie.

Le discours en demi-teintes du Collège tranche avec celui d'une majorité de médecins qui, sans détour lors de deux récents sondages, se sont dits prêts à légaliser l'euthanasie. Le fossé n'incommode nullement le président-directeur général du Collège, le D' Yves Lamontagne, qui estime qu'euthanasie et soins de fin de vie sont inextricablement liés. «Ce qu'il faut, c'est passer d'une logique de droit à une logique de soins.»

Le statu quo législatif paraît en effet irrecevable au Collège. «Le cadre actuel ne reflète pas la réalité clinique vécue par les patients et leurs médecins et limite le développement des soins palliatifs», croit son secrétaire, le D' Yves Robert. Cela dit, les changements législatifs devront se faire en douceur. Les projets de loi déposés au Parlement canadien, notamment celui de la bloquiste Francine Lalonde, qui propose carrément la légalisation de l'euthanasie, vont beaucoup trop loin au goût du Collège des médecins.

Selon eux, une telle loi ne tiendrait pas compte de la diversité des situations cliniques et confinerait les médecins à un rôle de simples exécutants, ce qui est incompatible avec leur

bonne conscience professionnelle. Le Collège prône donc une position mitoyenne où la loi autoriserait l'euthanasie dans des conditions bien précises relevant d'un cadre de soins de fin de vie appropriés.

Par euthanasie, le Collège entend «un geste intentionnel dans le but de provoquer la mort». Ce même geste se distingue toutefois du meurtre par trois aspects, précise le D' Robert. «Il exprime la volonté d'un patient dans un contexte de compassion alors que la mort est imminente ou inévitable.» En réalité, la majorité des actes médicaux posés en fin de vie ne vont pas aussi loin.

Il y a toutefois des circonstances exceptionnelles où la frontière doit être franchie. «Quand le médecin doit se résoudre à donner une dose de morphine de plus ou à rapprocher des doses pour soulager des douleurs incoercibles, la mort finit par ar-river», illustre le D'Robert. La sédation palliative devient alors irréversible, ouvrant du coup la porte toute grande à l'euthanasie. «Un médecin qui pose un tel geste ne commet pas un meurtre, il utilise l'euthanasie par compassion en adéquation avec sa bonne conscience professionnelle», croit le Collège.

Or la loi est claire, l'euthanasie, même dans ces conditions, est formellement interdite au Canada. Pour sortir de cette impasse, le Collège invite tous ceux qui sont concernés par ce débat, au premier chef les infirmières et le Barreau du Québec, à l'accompagner dans sa réflexion. «Ce n'est pas la fin du débat. C'est le début d'un débat, mais qu'on souhaiterait être davantage serein, non militant, non confrontant», a conclu le D' Robert.

Le Devoir

Pandémie et autres crises

Ottawa n'a pas de plan d'urgence

LE RAPPORT DE SHEILA FRASER EN BREF

La vérificatrice générale se demande si Ottawa sera aussi efficace qu'il le devrait pour lutter contre H1N1

Le rapport de la vérificatrice générale est toujours attendu avec une certaine impatience: quel ministère passera pour le cancre, se demandet-on? Cette fois, c'est celui de la Sécurité publique qui écope parce qu'il n'a pas de véritable plan d'urgence pour réagir aux différentes crises qui peuvent survenir. En ces temps de grippe A(H1N1), ce n'est pas très bien vu...



ttawa - Alors que des critiques fusent de toutes parts quant à la réponse du gouvernement fédéral à la pandémie de grippe A(H1N1), voilà que la vérificatrice générale du Canada lui reproche de ne pas avoir de plan pour intervenir en situation d'urgence, comme lors d'une pandémie.

Citant au passage les exemples récents de la grippe aviaire, du SRAS, de la listériose, de la grippe H1N1 et de la crise du verglas, entre autres, ainsi qu'une éventuelle menace terroriste, la vérificatrice générale, Sheila Fraser, souligne dans son rapport déposé hier aux Communes que le ministère de la Sécurité publique a la responsabilité de s'assurer que le pays peut effectuer une intervention coordonnée en cas d'urgence.

«Il [le ministère] doit aussi assurer un suivi et coordonner, à l'échelle du gouvernement fédéral et en collaboration avec les provinces, une approche concertée en matière d'intervention, soit une approche "tous risques" globale qui intègre les mesures de prévention et d'atténuation, de préparation, d'intervention et de rétablissement», explique Mme Fraser.

Mais même si le ministère planche depuis 2004 sur l'élaboration d'un plan fédéral d'intervention d'urgence, le document n'a toujours pas été approuvé par le gouvernement, déplore Mme Fraser. Le ministère considère néanmoins sa version préliminaire comme un plan définitif.

A l'heure actuelle, il n'existe pas non plus de stratégie de coordination des activités d'urgence entre les différents ministères, conclut-elle également.

Et tandis que le fédéral a déter-miné, en 2001, qu'il fallait élabo-

rer une stratégie nationale pour protéger les infrastructures essentielles, et que Sécurité publique Canada s'est engagée à le faire d'ici 2005, ces dernières n'ont toujours pas été identifiées et ladite stratégie demeure une

Mme Fraser a toutefois souligné, en point de presse quelques minutes avant le dépôt de son rapport, que son équipe ne s'était pas penchée sur la pandémie de grippe A(H1N1).

«Nous n'avons pas regardé spécifiquement cette question-là, mais je n'ai pas de craintes qu'on y réponde. Mais est-ce que la coordination sera aussi efficace qu'elle devrait l'être? Elle est là, la question», a-t-elle détaillé

rer tous les bienfaits prévus.

notamment des bijoux pour enfants.

mandes d'immigration de travailleurs étrangers

loi, ce qui crée de la confusion pour les contribuables.

■ Santé Canada ne dispose pas de l'autorité nécessaire pour pro-

céder au rappel de produits contenant des substances toxiques,

■ Les autorités fédérales ne parviennent pas à identifier les em-

Des centaines de modifications techniques apportées à la Loi

de l'impôt sur le revenu n'ont toujours pas été adoptées comme

L'initiative du fédéral de créer des dossiers de santé électro-

niques progresse bien, de manière générale, mais il faudrait que

davantage de médecins et d'infirmières y aient recours pour en ti-

■ Le ministère des Affaires indiennes ne surveille pas suffisam-

ment les menaces à l'environnement dans les réserves autoch-

plois qualifiés que le Canada doit combler lorsqu'il accepte les de-

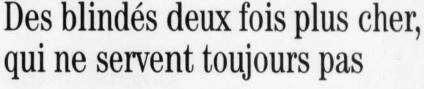
Les partis d'opposition ont saisi l'occasion en attribuant les critiques de Mme Fraser à la réponse d'Ottawa à la grippe A(H1N1).

Le ministre de la Sécurité publique, Peter Van Loan, a dit que son gouvernement agissait en

vertu du plan de lutte contre la pandémie et non en vertu du plan d'intervention d'urgence.

Ni le gouvernement précédent ni celui-ci n'ont pensé que [le plan] devait être approuvé par le cabinet. Elle [Mme Fraser] a suggéré que, s'il était approuvé par le cabinet, le document et les individus auraient une plus grande autorité. Nous allons suivre cette suggestion», a promis le ministre.

La Presse canadienne



ALEC CASTONGUAY

n projet d'acquisition militaire de 118 millions de dollars n'a pas été mené selon les règles par le ministère de la Défense. La mauvaise planification a causé un retard dans la livraison des véhicules terrestres destinés à l'Afghanistan et a fait doubler le coût d'achat, selon le plus récent rapport de la vérificatrice générale, Sheila Fraser. Le rapport dévoilé hier par

Mme Fraser montre du doigt un projet d'acquisition qui a été mal planifié et n'a pas suivi les règles. Il s'agit de la modification de 33 véhicules blindés légers (VBL) pour offrir un système d'arme télécommandé (SAT). Le SAT, qui remplace la tourelle dont sont munis les VBL traditionnels, allège le véhicule de plusieurs milliers de livres, ce qui permet de renforcer le blindage contre les explosifs des insurgés. Le VBL est un véhicule de transport de troupe muni d'un canon.

Le projet des VBL SAT a été

approuvé par le gouvernement en octobre 2006 au coût de 55 millions de dollars. A ce jour, aucun n'a encore été envoyé en Afghanistan, malgré l'urgence évoquée par les Forces canadiennes. Les premiers véhicules devraient arriver sur le champ de bataille plus tard en 2009, selon la Défense.

Moins de véhicules

De plus, le coût du projet a doublé en cours de route, passant de 55 à 118 millions de dollars. «Le projet d'achat du véhicule blindé léger muni d'un système d'armes télécommandé accuse un retard de près de deux ans par rapport au calendrier prévu et coûtera au moins le double de ce qu'on avait d'abord annoncé au gouvernement», écrit la vérificatrice générale.

Non seulement la modification des VBL est plus complexe que prévu, mais le ministère n'a pas tenu compte des besoins à l'entraînement des soldats. «Le ministère a omis de prévoir l'achat de véhicules destinés à l'entraînement. De ce fait, le nombre de véhicules disponibles pour les opérations s'en est trouvé grandement diminué», peut-on lire dans le rapport. Résultat: seulement 18 des 33 chars vont se retrouver en Afghanistan.

Le rapport relève que le projet a été mené sans jamais fournir les documents pertinents au Conseil du trésor, notamment le «Profil de projet et évaluation des risques», un document essentiel. Lorsque le Conseil du trésor a reçu une demande de fonds supplémentaires pour ce projet, il a «omis de demander à la Défense s'il croyait toujours que ce projet constituait la meilleure option pour livrer les capacités requises, de même que s'il le considérait toujours comme urgent», peut-on lire.

Sheila Fraser ajoute: «Le projet du VBL SAT constitue un cas où la Défense nationale a omis de fournir toute l'information pertinente au gouvernement pour lui permettre de prendre des décisions éclairées.»

Le Devoir

Harel dit qu'elle siégera à l'Hôtel de Ville

La candidate défaite a accordé une seule entrevue, en anglais

JEANNE CORRIVEAU

L ouise Harel a répété hier qu'elle avait l'intention de siéger comme chef de l'opposition au conseil municipal. Lors d'une entrevue radiophonique, elle a affirmé que sa défaite de dimanche était principalement due au faible de taux de participation des électeurs.

Cette entrevue à CIAD se déroulait en anglais, et il s'agis-

sait de la première qu'accordait la chef de Vision Montréal depuis sa défaite de dimanche. Mme Harel a affirmé qu'elle comptait assumer les fonctions de chef de l'opposition, comme elle l'avait laissé entendre dans son allocution dimanche soir.

Mais elle n'a pas précisé si elle allait demeurer en poste pendant quatre ans. «J'ai le sens des responsabilités», a-t-elle ex-pliqué à l'animateur Tommy Schnurmacher, en insistant sur l'importance de demeurer vigilant face à l'administration de Gérald Tremblay.

Faisant ainsi référence aux propos tenus par Jacques Parizeau après la défaite référendaire de 1995, un auditeur lui a demandé si sa défaite était attribuable à «l'argent et au vote ethnique». «J'ai été battue à cause du faible taux de participation, a-t-elle répondu. Je crois que c'est la principale raison.»

Mme Harel a dit souhaiter qu'une collaboration s'établisse entre les membres des trois formations politiques à l'Hôtel de Ville. Selon elle, l'esprit de confrontation qui a cours à l'Assemblée nationale ou à la Chambre des communes n'a pas sa place dans les villes qui ont la responsabilité d'offrir des

services aux citoyens. En imposant lundi un moratoire sur l'octroi de contrats tout en omettant de demander la tenue d'une enquête publique sur les allégations de corruption et de collusion dans le monde de la construction, Gérald Tremblay a bien mal entrepris son troisième mandat, at-elle toutefois affirmé: «C'est le pire des deux mondes.» Mais pour provoquer d'importants changements à l'Hôtel de Ville, une alliance avec Projet Montréal, le parti de Richard Berge-

ron, serait souhaitable, a-t-elle précisé.

Dimanche soir der-nier, lorsque la victoire de Gérald Tremblay s'est concrétisée, elle a communiqué avec son adversaire pour le féliciter et lui dire qu'ils se retrouveraient au

conseil municipal. «Alea jacta est» ont été ses premiers mots [«le sort en est jeté»]. «Ce fut un échange très cordial», a-t-elle dit.

Louise Harel a refusé d'accorder d'autres entrevues aux médias hier et elle entend tenir une conférence de presse aujourd'hui.

Les résultats officiels des élections de dimanche n'ont toujours pas été divulgués, le bureau d'élection de Montréal n'ayant pas terminé la compilation des données. Un problème de transmission sur le réseau informatique est responsable de ce retard. Ces résultats sont fort attendus par les partis, qui pourraient demander des dépouillements judiciaires là où les batailles ont été serrées. Ce sera vraisemblablement le cas dans l'arrondissement du Sud-Ouest, où le candidat à la mairie de Vision Montréal, Benoit Dorais, a battu son adversaire d'Union Montréal, Nicole Boudreau, avec une maigre majori-

té de 13 voix.

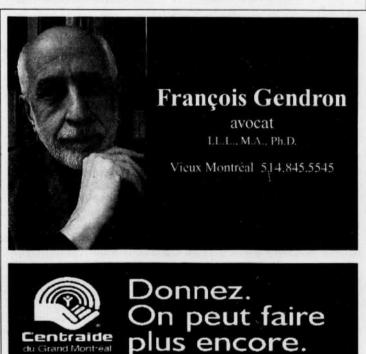
Le Devoir

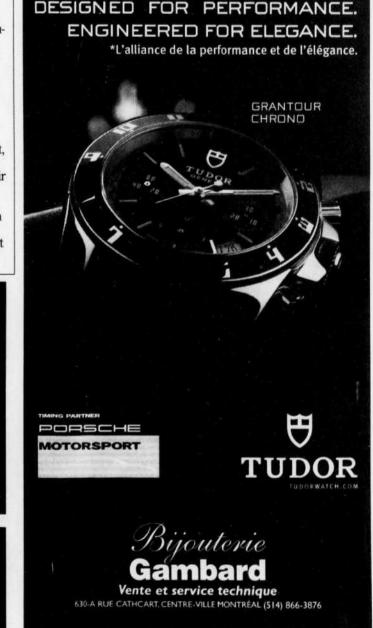
Chef de l'opposition à Longueuil

EN BREF

Le conseiller municipal Gilles Grégoire, du Parti municipal de Longueuil (PML), a été désigné hier pour occuper le poste de chef de l'opposition à Longueuil. M. Grégoire a affirmé au *Devoir* que le PML, qui sera majoritaire au conseil municipal, entendait travailler dans un esprit de collaboration avec la mairesse fraîchement élue, Caroline St-Hilaire. «On ne s'en va pas là dans un esprit d'affrontement ou pour bloquer [les décisions]. On est très positifs. Mais on s'en va là avec l'espoir que notre programme

puisse aller de l'avant», a expliqué M. Grégoire. Le conseil municipal de Longueuil sera composé de dix élus de l'équipe de la nouvelle mairesse St-Hilaire et de 16 conseillers du PML. Comme il n'y a pas de système de colistier à Longueuil, le candidat défait à la mairie, Jacques Goyette, ne pourra siéger au conseil municipal. Pour l'instant, M. Goyette entend demeurer chef du PML, mais il a fait savoir qu'il poursuivait sa réflexion concernant sa carrière professionnelle et politique. Avant son élection comme conseiller municipal en 2005, M. Goyette était notaire. - Le Devoir





Elections afghanes

e fiasco

Entachée par une fraude massive, l'élection afghane vient de virer au fiasco. Car à la suite du retrait d'Abdullah Abdullah, la légitimité d'Hamid Karzaï en tant que président a été réduite à trois fois rien. Ce faisant, à la Maison-Blanche, on gomme des objectifs, on soustrait des ambitions.



l faut le mentionner d'emblée: si Abdullah a jeté l'éponge, c'est bel et bien parce que Karzaï a fait preuve d'une obstination maladive, presque fanatique. On se souviendra que lors du scrutin tenu en août dernier, plus d'un million de bulletins se sont avérés autant de faux. Après qu'il fut décidé qu'un deuxième tour aurait lieu le 7 novembre prochain, le chef de l'opposition avait formulé deux requêtes afin d'imprimer une certaine crédibilité à cet exer-

cice. Un, Abdullah voulait que tous les ministres réputés avoir participé à l'escroquerie de l'été dernier soient suspendus. Deux, il souhaitait que la composition de la Commission électorale soit chamboulée, celle-ci étant noyautée par des proches de Karzaï. Ce dernier ayant répondu par un *niet* à tout, Abdullah a donc estimé qu'il n'avait pas d'autre choix que de se retirer.

Deuxième épisode? Présidée par un ancien conseiller de Kar-



SERGE TRUFFAUT

zaï, la Commission a décrété que celui-ci était reconduit à sa fonction de chef d'État. Cette décision, c'est à retenir, est une entorse aussi énorme que flagrante à la Constitution. En effet, cette dernière stipule que pour occuper le siège de président, il faut avoir récolté au minimum 50 % des suffrages. Or Karzaï a obtenu 48 % lors du vote d'août. Bref, rien dans cette histoire n'est conforme à la loi fondamentale On s'en doute, dans les palais, celui de Kar-

zaï comme ceux des gouverneurs, sans ou-

blier la Maison-Blanche, on s'agite avec fébrilité à réparer les pots cassés. Plus exactement, on étudie la possibilité de former un gouvernement minoritaire et d'amender la Constitution afin qu'une élection soit organisée au printemps prochain. On planche également sur la possibilité suivante: convoquer une *Loya Jirga*, soit cette assemblée à laquelle participent uniquement les chefs de clans et de tribus d'Afghanistan, qui pourrait choisir un nouveau chef. C'est lors de la Loya Jirga

de 2002 que Karzaï est sorti du lot. Aux Etats-Unis, ces récents événements ont eu pour conséquence immédiate un report de la décision que Barack Obama doit prendre à propos de la stratégie militaire à suivre. Avant toute chose, on se rappellera que le commandant des troupes américaines situées en Afghanistan, soit le général Stanley McChrystal, réclame une addition de 44 000 soldats. De ce qui transpire de la Maison-Blanche, personne n'est chaud à l'idée d'augmenter la taille du contingent alors que Karzaï n'a plus de légitimité et que le pays est gangréné par la corruption. C'est un secret de polichinelle qu'Obama a frais en mémoire l'ajout de 22 000 soldats en mars dernier afin d'assurer un déroulement normal des... élections!

Selon les informations obtenues par le New York Times, l'exécutif a apporté une modification très importante au plan élaboré en son temps par George Bush. Il ne serait plus question de transformer l'Afghanistan en une démocratie à l'occidentale, mais bien de faire en sorte qu'al-Qaïda n'ouvre pas des bases d'entraînement et que les talibans ne prennent pas le pouvoir central. Chose certaine, le fiasco électoral rend injustifiable l'envoi de troupes supplémentaires.

Nouveau Colisée de Québec

Un beau rêve

JEAN-ROBERT

SANSFAÇON

aintenant que les élections sont passées, le bouillant maire Régis Labeaume qui surfe toujours sur le succès du 400° pourra se mettre à la tâche de vendre son projet de construire un nouvel amphithéâtre de sports et de variétés dans sa ville.

Jusqu'à ce jour, tous les défenseurs d'un tel projet acceptaient l'idée qu'un tel centre devait être largement financé par l'entreprise privée avec le soutien des gouvernements. M. Labeaume change la donne: pour lui, c'est aux gouvernements d'équiper Québec d'un centre sportif digne des grandes villes nordiques du monde. En choisissant d'attaquer au lieu de

se défendre, M. Labeaume marque un but dès la mise au jeu, mais il place la barre tellement haute qu'il lui faudra donner plus que son 110 % pour avoir une chance de gagner la partie, si on nous permet l'analogie.

D'abord, il y a l'ampleur de l'investissement attendu des gouvernements, soit 175 millions de Québec et autant d'Ottawa, en plus des 50 millions promis par le maire Labeaume, qui s'est empressé de préciser que les contribuables ne paieraient pas un cent puisque l'argent proviendrait de compressions aux dépenses de sa Ville. Oups!

Avant qu'Ottawa accepte d'injecter une telle somme dans un aréna du Québec destiné à attirer une équipe de la Ligue nationale, toutes les poules de Winnipeg auront des dents! D'ailleurs, les journalistes de cette ville de l'Ouest, qui n'a eu droit qu'à 14 millions d'Ottawa pour son amphithéâtre et qui espère aussi le retour d'une équipe de la LNH, ont déjà commencé à tremper leurs plumes dans le vitriol.

Quant au gouvernement du Québec, il se dit ouvert à étudier un plan d'affaires présenté par le maire Labeaume. Mais pour le moment, on sent que le scepticisme l'emporte sur l'enthousiasme. Après tout, si la construction d'un nouvel amphithéâtre est une condition essentielle à la venue d'une équipe, elle n'est pas suffisante. Des mauvaises langues avancent même que l'ouverture manifestée par le grand patron de la ligue, Gary Bettman, pourrait n'être qu'une tactique destinée à faire pression sur les villes américaines qui rechignent à aider leurs équipes en difficulté.

Tout le monde s'entend pour dire que sans un club de la LNH, le nouvel amphithéâtre serait largement déficitaire. Qui paierait la facture annuelle? Et même si l'enfant prodigue revenait, comment s'assurer de remplir les 18 000 sièges chaque soir en plus de vendre le nombre de loges nécessaire pour rentabiliser une équipe selon les critères de la LNH? La grande région de Québec ne compte que 725 000 personnes, contre 3,2 millions pour Montréal, une différence majeure.

Ces questions et bien d'autres devront trouver des réponses convaincantes dans ce plan d'affaires que le maire Labeaume présentera sous peu. A n'en pas douter, il faudra plus que du charisme pour faire pencher la balance du bon côté en l'absence d'investisseurs privés.

j-rsansfacon@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

Un spectacle ubuesque

Plusieurs commentateurs politiques semblent s'étonner, sinon s'offusquer, du faible taux de participation aux élections municipales. Déjà, ces mêmes personnes vilipendaient le désintéressement du public au regard du déclin du vote populaire lors des élections provinciales ou fédérales.

Pourtant, rien de plus naturel de ne pas porter attention à ce qui ne nous rejoint pas, ne nous touche pas ou nous semble étranger, anodin ou confus, ou quand les principaux porteurs des messages n'ont pas de charisme ou d'éloquence. Peu de personnes souhaitent investir du temps ou de l'énergie dans des discussions ou des votes qui concernent un terrain de jeux, des sacs à poubelle, des nids-de-poule, des égouts gelés, des contrats de voirie. Ce ne sont pas là des sujets bien emballants et très mobilisateurs.

La population se déplace quand le contenu du spectacle politique la passionne et quand les acteurs sur la scène ont une voix et une gestuelle qui la touchent.

Au vu du contenu de la pièce politique, le public se déplace si le thème évoque des dangers imminents pour la santé ou la sécurité personnelle ou collective. Si, en plus, il met en scène une problématique fondamentale d'appartenance ou d'identité collective, le public se ruera aux guichets de

Au vu de la performance, les acteurs auxquels le public peut s'identifier sont ceux qui, par leur éloquence verbale et gestuelle, savent mettre en évidence et en transparence les thèmes abordés pendant le spectacle de la campagne électorale, savent toucher leur cœur, leur intelligence émotionnelle.

Les dernières élections municipales qui ont atteint les taux de participation les plus élevés sont celles qui ont répondu à ces critères: des enjeux prenants et clairs et des acteurs éloquents auxquels le public pouvait s'identifier. Que des analystes politiques fassent le tour des dernières élections municipales, ainsi que des élections et des référendums provinciaux des 50 dernières années et ils verront que l'hypothèse présentée ici se vérifie dans une très grande majorité de cas.

Alors, qu'on arrête de vilipender le public lorsque le spectacle électoral est ubuesque et lorsque ses acteurs sont des amateurs; la télé-réalité est là pour satisfaire ceux qui se plaisent à ce genre de spectacle.

> **Guy Archambault** Montréal, le 3 novembre 2009

La «lionne» absente

Comme plusieurs Montréalais, je ne voulais pas de la reconduction de Gérald Tremblay à la mairie de Montréal. Si par malheur il est réélu, me disais-je, nous pourrons au moins compter sur Diane Lemieux, «la lionne», pour le surveiller de près. Manque de pot, elle a été battue. Tremblay doit être content.

La candidature de Lemieux lui a servi à diviser le vote nationaliste, mais elle aurait pris trop de place à la mairie si elle avait été élue. Des candidats de qualité comme André Lavallée, Michel Labrecque et Robert Pilon ont en outre mordu la poussière. Cela n'augure rien de bon pour les Montréalais.

Sytvio Le Blanc Montréal, le 3 novembre 2009

Le poids des banlieues

Il est extrêmement décevant de voir Gérald Tremblay reconduit à la mairie pour un troisième mandat. Après autant de scandales, de mensonges et de dilapidation de fonds publics, il est permis de se questionner sur l'équilibre mental des gens qui ont voté pour ce parti. Certes, le réflexe fédéraliste primaire et la haine de madame Harel auront poussé bien des gens à se lever et à aller voter. Mais d'autres tendances se confirment à la lecture des résultats.

Montréal est contrôlée et exploitée par ses banlieues. Il est assez évident que les banlieues ont imposé aux quartiers centraux un troisième mandat de ce régime corrompu. Plus on regarde les résultats vers le centre, plus on note la présence de Projet Montréal. Le clivage se creuse. Chaque jour, des gens préférant la qualité de vie en banlieue traversent les quartiers centraux en voiture par milliers, parfois à toute vitesse, sans se soucier des gens qui habitent ces rues. [...]Les résidants des quartiers centraux en ont manifestement ras le bol. Et les premières mesures mises en place par Projet Montréal dans l'arron-dissement du Plateau-Mont-Royal risquent de donner le ton brutalement.

François Gosselin Montréal, le 3 novembre 2009

LIBRE OPINION

Au boulot, les élus!

LUC HÉTU

Auteur de Une ville sous tutelle: brève histoire de l'administration de Montréal (Liber, 2009)

u cours des dernières années, pour ne pas dire des dernières décennies, le conseil municipal de Montréal a dormi au gaz émanant du comité exécutif, de la ligne de parti et des exigences du gouvernement du Québec. Il est temps que les conseillers municipaux - particulièrement les 46 conseillers municipaux de Montréal et les 18 maires d'arrondissement qui composent le conseil avec le maire de la ville (65 membres) — remplissent leur devoir, qui est de représenter dignement les citoyens de leur district ou arrondissement au lieu de laisser le comité exécutif ou le gouvernement du Québec

prendre toutes les décisions. Imaginons le réveil du conseil municipal. Nous pourrions voir un conseiller municipal prendre l'initiative de présenter une proposition exigeant du gouvernement du Québec une enquête publique sur la collusion suspectée entre les fournisseurs de la Ville pour augmenter le prix des travaux. Qui oserait voter contre? Un conseiller pourrait proposer une résolution qui créerait un comité du conseil, chargé d'examiner la «gouvernance» de la Ville, les relations entre le politique et l'administratif, entre les fournisseurs et les fonctionnaires, en plus d'examiner les mécanismes internes afin d'assurer une gestion saine permettant aux élus de proposer et d'adopter des projets, tandis que la fonction publique aurait le devoir de les administrer en conformité avec les règlements de la Ville.

Et si le conseil municipal devenait un lieu où les problèmes de citoyens et citoyennes de Montréal étaient réellement examinés au lieu de se limiter au rôle de tampon d'approbation des décisions politiques prises à un niveau supérieur? Les citoyens de Montréal méritent mieux qu'une simple période de questions fort limitée pour présenter leurs revendications ou leurs doléances. Ils paient fort cher pour avoir des représentants «élus» à l'Hôtel de Ville.

La rémunération des élus

En 2008, les 103 élus de Montréal ont reçu une rémunération totale de 8 155 946 \$. Est-ce que les citoyens en ont eu pour leur argent? Poser la question, c'est presque y répondre. Un conseiller municipal montréalais reçoit un salaire de 48 851 \$, en plus d'une allocation de dépenses de 14 242 \$. Le conseil municipal se réunit généralement une fois par mois. Bien sûr, si le conseiller obtient d'autres responsabilités, comme en devenant membre d'une commission ou d'un autre organisme comme le conseil d'agglomération, la Communauté métropolitaine de Montréal, la mairie d'un arrondissement, ou encore un siège au conseil d'administration de la Société de transport de Montréal, quelques milliers de dollars s'ajoutent à sa rémunération.

C'est ainsi qu'en 2008, 48 élus ont été rémunérés plus de 60 000 \$, sans compter l'allocation de dépenses. Dix-neuf élus ont fait plus de 90 000 \$ en 2008, toujours sans compter l'allocation de dépenses. Ça fait

beaucoup d'argent, du moins pour le simple citoyen qui en arrache pour boucler son budget personnel ou familial.

Le vrai pouvoir

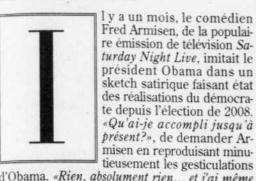
Québec annonce des mesures pour encadrer les grandes municipalités. Mais qui, au gouvernement du Québec, connaît les grandes municipalités au-delà du pointage lors des élections provinciales? Les deux derniers ministres des Affaires municipales venaient de petites municipalités (Maria et Thetford Mines). Je doute fort qu'ils aient dû faire face à certains des problèmes particuliers qui minent littéralement Montréal.

Les Montréalais ont une arme contre l'ingérence de Québec dans leurs affaires: le conseil municipal. Encore faut-il que les conseillers se réveillent enfin! Il ne s'agit pas que les conseillers se prennent pour des administrateurs de projets, ce qui fut désastreux dans le passé. Ils doivent toutefois prendre les décisions qui vont permettre à Montréal de se sortir d'une sorte de marasme psychologique et financier et qui vont permettre au personnel de la Ville de travailler en fonction des intérêts des citoyens de la ville, voire de l'agglomération et du grand Montréal (Communauté métropolitaine de Montréal). Cela devrait s'appliquer à toutes les administrations municipales de la région de Montréal (à Laval comme à Longueuil), mais surtout à Montréal, qui doit assumer par sa position de ville centre une forme de leadership tant sur le plan éthique que dans les autres domaines.

La longue marche d'Obama

FRÉDÉRICK GAGNON

Professeur en science bolitique et directeur de l'Observatoire sur les États-Unis de la chaire Raoul-Dandurand



d'Obama. «Rien, absolument rien... et j'ai même mis quatre mois à choisir mon chien!»

Cette boutade verse dans l'exagération, mais révèle avec raison que le bilan du démocrate, un an après l'élection de 2008, est plutôt mitigé. Obama tarde à prouver qu'il a la trempe d'un grand président et rien n'indique que transformer les Etats-Unis deviendra plus simple d'ici le prochain duel présidentiel de 2012.

Un B+ en politique intérieure

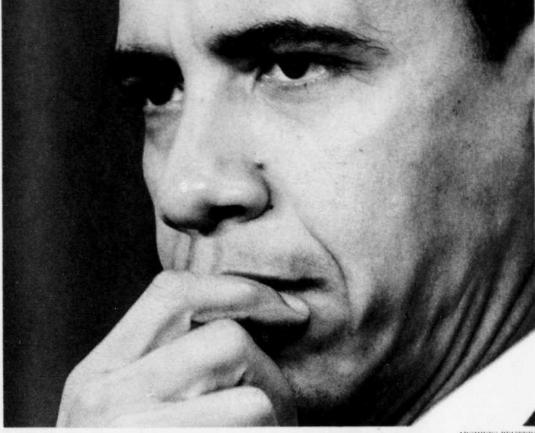
C'est à Lyndon Johnson que nous devons la meilleure explication des obstacles auxquels Obama doit faire face en politique intérieure depuis un an: «Avant de devenir président des États-Unis, affirme-t-il, vous êtes convaincu que vous pourrez faire ce que vous voudrez. Mais une fois arrivé dans le bureau ovale, vous ne pouvez plus compter sur personne et tout le monde vous lie les mains et vous cause des ennuis.» Obama a certes rompu avec l'héritage de George W. Bush à plusieurs égards (annonce de la fermeture du camp de Guantánamo - qui tarde d'ailleurs à se concrétiser! -, interdiction des pratiques assimilées à des actes de torture, accroissement du financement pour la recherche sur les cellules souches, etc.).

Il a fait adopter un plan de relance économique qui semble avoir ralenti la crise et contribué à la croissance du produit intérieur brut. Mais l'atmosphère politique à Washington reste à l'image de ce que Johnson décrivait il y a quelques décennies: le discours rassembleur d'Obama ne suffit pas à atténuer les querelles partisanes et même les démocrates refusent souvent de donner un

blanc-seing au président.

Les démocrates du Sénat tardent par exemple à garantir l'adoption d'un projet de loi sur la réduction des gaz à effet de serre, si bien que le chef de la Maison-Blanche pourra difficilement convaincre de la bonne foi des Etats-Unis lors de la conférence internationale sur le climat de Copenhague, dans un mois. Sur la réforme de santé, projet emblématique de sa présidence, Obama continue à se buter aux républicains et à plusieurs démocrates conservateurs. Ceux-ci estiment qu'un système de couverture publique des frais de santé creusera le déficit et occasionnera des hausses d'impôts.

Cette partie de bras de fer ne se terminera peut-être pas d'ici la fin de l'année. Qui plus est, elle risque de se solder par l'adoption d'une loi beaucoup moins ambitieuse que celle qu'Obama prévoyait et qui ne permettra pas, entre autres,



ARCHIVES REUTERS

Barack Obama

de garantir l'accès à une assurance aux 50 millions d'Américains qui n'en ont pas.

Un A- en politique étrangère

Obama a connu plus de succès à l'international, mais son bilan est également mitigé sur ce plan. Il a bien sûr redoré l'image des Etats-Unis dans le monde, changé le ton de la diplomatie américaine, jugulé l'antiaméricanisme et obtenu le prix Nobel de la paix. D'autres dossiers portent cependant ombrage à ses réussites: il a ainsi fait preuve d'ambivalence durant la crise entourant la présidentielle iranienne de juin, il a retardé le retrait des troupes d'Irak et il n'est pas parvenu à relancer les négociations de paix au Proche-Orient.

De plus, il a constaté que déployer 40 000 «boys» supplémentaires en Afghanistan n'était peut-être pas la meilleure idée. Alors que le mois d'octobre 2009 a été le plus meurtrier pour les soldats américains depuis le début de l'intervention en 2001, les critiques envers Obama fusent de toutes parts, et ce, de la bouche même du vice-président Biden, qui s'est inquiété à haute voix du risque d'enlisement militaire. Les comparaisons entre l'Afghanistan et le Vietnam commencent d'ailleurs à avoir un certain écho auprès des Américains, qui, il y a une semaine à peine, rejetaient à 49 % la politique de sursaut militaire (surge) envisagée par Obama.

En route vers 2010... et 2012

Les trois années restantes au premier man-

dat d'Obama ne s'annoncent donc guère plus faciles que la première. Non seulement les défis nationaux et internationaux se multiplient, mais Obama aura plus de mal, dès janvier prochain, à inciter les membres du Congrès à adopter ses réformes. Ceux-ci seront en effet déjà en campagne électorale en vue des législatives de novembre 2010 et préconiseront souvent la prudence (et le statu quo) sur les dossiers délicats qui risquent de compromettre leur réélection.

De plus, les républicains n'ont peut-être pas le vent en poupe à l'heure actuelle, mais ont d'excellentes chances de réduire les majorités démocrates dans les deux chambres du Congrès lors du rendez-vous électoral de 2010. Il sera ainsi encore plus périlleux pour le chef de la Maison-Blanche de garantir l'adoption de ses projets au Capitole à partir de 2011 et de réaliser le changement tant promis aux Américains. Obama n'en payera peut-être pas le prix lors de la présidentielle de 2012, car les républicains tardent à trouver un candidat susceptible de le battre. Le 44° président a cependant encore fort à faire pour prouver qu'il est ce nouveau Franklin D. Roosevelt ou ce Lincoln que tous attendaient.

L'Observatoire sur les États-Unis de la chaire Raoul-Dandurand organise deux conférences intitulées «La longue marche d'Obama: premiers bilans de politique intérieure et étrangère du président démocrate», ce soir et demain soir à l'UQAM. www.dandurand.uqam.ca

Respecter la loi pour restaurer la confiance

FRANÇOIS CASGRAIN

Commissaire au lobbyisme du Québec

ai pris connaissance avec intérêt de la lettre d'opinion de la présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec, Mme Maud Cohen, qui a été publiée dans l'édition du 28 octobre du Devoir.

Dans cette lettre, la présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec évoque la nécessité d'une enquête publique pour faire la lumière sur l'attribution de mandats et la gestion des contrats publics d'infrastructure et pour faire place à des règles de gouvernance et de gestion claires et transparentes de façon à rétablir la confiance du public.

Sans préjuger la question de l'opportunité d'une enquête publique, voici la réaction

qu'ont suscitée chez moi ces propos, au demeurant fort pertinents, en ce qui a trait à la confiance et à la transparence. Alors que la présidente indique dans sa lettre que l'Ordre des ingénieurs du Québec s'emploie depuis des années «à convaincre les autorités, le gouvernement et les municipalités de la nécessité de gérer les infrastructures publiques à long terme et d'y consacrer les ressources né-

Un leadership inspirant et responsable commanderait que l'Ordre s'inscrive au registre des lobbyistes

cessaires», je constate qu'aucune de ces communications d'influence n'a fait l'objet d'une inscription au registre des lobbyistes du Québec, institué justement afin d'assurer la transparence des communications d'influence et de préserver la confiance du public.

Pourtant, la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale depuis maintenant plus de 7 ans. Cette Loi reconnaît la légitimité des communications d'influence et de façon complémentaire, le droit du public de savoir qui cherche à influencer les personnes qui exercent des fonctions publiques. Le déni de ce droit peut conduire, comme nous le voyons d'ailleurs présentement, à une rupture du lien de confiance de la population et une atteinte aux valeurs qui sont à la base même de notre système démocratique.

Aussi, ma réaction à la lecture des propos de Mme Cohen en a été une, bien sûr, de satisfaction en ce qui concerne son plaidoyer pour la transparence et la confiance, mais également d'étonnement, voire de déception, en ce qui concerne l'écart entre les attentes de l'Ordre envers les pouvoirs publics et sa position quant aux exigences de transparence qui lui sont

faites par la Loi. Il faut rappeler à cet égard la lettre du 19 avril 2006 que le président de l'Ordre de l'époque adressait au commissaire au lobbyisme et dans laquelle il faisait part de «la décision de l'Ordre de ne pas s'inscrire au registre des lobbyistes tant que la Loi ne serait pas modifiée afin d'exclure certaines activités propres aux ordres professionnels». Le refus de l'Ordre de respecter les dispositions d'une loi adoptée par l'Assemblée nationale a été dénoncé à quelques reprises par le Commissaire au lobbyisme du Québec. Il faut croire que cela n'a pas suffi puisque l'Ordre n'est toujours pas ins-

crit au registre des lobbyistes. Toutefois, convaincu de la justesse des propos de Mme Cohen en ce qui a trait à l'importance de la transparence et de la confiance pour assurer le maintien du soutien des citoyens à la mission fondamentale de protection du public impartie aux ordres professionnels, il m'apparaît essentiel que l'Ordre des ingénieurs du Québec, et au premier chef sa présidente, prenne concrètement fait et cause pour les objectifs poursuivis par la Loi et le code de

déontologie des lobbyistes. Un leadership inspirant et responsable commanderait que l'Ordre s'inscrive au registre des lobbyistes et lance un message clair et non équivoque à ses membres d'en faire autant. C'est le minimum auquel le public est en droit de s'attendre de la part de l'Ordre des ingénieurs du Québec, particulièrement dans le contexte actuel.

H1N1: un climat éthique inquiétant

BANIEL WEINSTOCK

Directeur du Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal

es gestes et messages émanant des autorités de la santé concernant la campagne de vaccination contre la grippe H1N1 ont de quoi semer la confusion et soulever des questionnements légitimes dans la population.

On nous dit d'une part qu'il est essentiel de se faire vacciner, car cette grippe peut être mortelle. Mais pour les individus qui ne correspondent pas à une catégorie de risque identifiée, il faudra attendre la semaine du 7 décembre à Montréal. Or, selon certains spécialistes, il se pourrait que l'utilité de recevoir la vaccination à la deuxième semaine de décembre, sachant que l'immunité met du temps à se développer après l'administration du vaccin, soit limitée, le virus étant déjà sur notre territoire au moment où j'écris ces lignes.

Jeunes à risques?

On nous dit par ailleurs que ce qu'il y a de particulier à propos de ce virus, c'est que contrairement à la grippe saisonnière, il attaque des personnes jeunes et en santé plutôt que les personnes habituellement à risque. Or, ce sont justement ces jeunes personnes en santé qui devront attendre le plus longtemps avant de re-

Mais les jeunes personnes sont-elles vraiment le plus à risque? C'est ce que rapportait avec véhémence le docteur Gaétan Barrette lors de son intervention à l'émission de Christiane Charrette la semaine dernière. Or, le document officiel du gouvernement du Québec identifie les catégories de personnes à risque comme étant les catégories «habituelles», soit les très jeunes enfants, les personnes très âgées, immunosupprimées, atteintes de maladies chroniques, etc.

Bref, il y a une certaine confusion. Et cette confusion, il faut le reconnaître, ne vient pas,

comme certains officiels de notre système de santé voudraient le faire croire, de l'«extérieur» du système de santé, de cow-boys de l'opinion qui se servent d'Internet et des autres possibilités médiatiques qui leur sont offertes pour dire n'importe quoi. Elle provient de l'intérieur, de ces messages et gestes en apparence contradictoires émanant de l'intérieur du système lui-même.

Climat éthique

Il ne s'agit pas ici de condamner les officiels de notre système de santé pour cette confusion. Ils sont en situation de crise appréhendée et font du mieux qu'ils peuvent avec des ressources limitées, des pressions de temps, et des données dont il semble encore possible de tirer des conclusions contradictoires quant aux groupes le plus à risque. Je respecte et admire le dévouement et la ténacité avec lesquels ils tentent de protéger la population.

Je m'inquiète cependant du climat éthique et intellectuel que de nombreux porte-parole du système de santé québécois installent au sein de cette même population. Il est clair que devant les nombreux messages contradictoires qu'il reçoit, le citoyen ordinaire se doit d'être vigilant et critique pour pouvoir s'y retrouver. Et de manière générale, cela a toujours été un truisme de la santé publique de penser que nous ne sommes jamais mieux armés contre des problèmes de santé sociétaux que par une population informée et lucide.

C'est par ailleurs une règle d'or de l'éthique biomédicale de penser qu'il en va de la responsabilité du corps médical d'aider la population à s'informer, même lorsque l'information qu'elle reçoit est incertaine, fragmentaire et ambivalente. L'éthique médicale exige que l'on traite les gens comme des adultes plutôt que comme des enfants. C'est la raison pour laquelle on exige des médecins qu'ils exposent le pour et le contre de différentes options thérapeutiques, plutôt que de tenter d'imposer leur

point de vue par la peur ou l'intimidation.

Des énormités

Les stratégies argumentatives de certains porte-parole du système de santé québécois ne respectent à l'évidence pas toujours cette exigence dans la présente campagne de vaccination. Ceux qui remettent en question l'utilité d'une campagne de vaccination en utilisant des arguments qui à première vue méritent d'être discutés se font dire qu'ils seront responsables de morts si leurs propos devaient venir à convaincre quiconque de ne pas se faire vacciner. Il s'agit là d'une énormité qu'il convient de signaler.

On démonise ceux qui posent des questions. On préfère les assimiler faussement aux charlatans qui opposent tout vaccin en toute circonstance plutôt que de répondre calmement, dans le respect mutuel, et au profit de la population québécoise dans son ensemble, à leurs arguments concernant cette campagne de vaccination. Et surtout, on fait comprendre à ceux qui voudraient poser des questions, qui voudraient y voir clair, comme il est du droit de tous de le faire dans une démocratie, qu'ils ont intérêt à garder le silence. Plutôt se taire et emboîter le pas que se faire dire qu'on sera responsable de morts.

Climat de peur

Que l'on me comprenne bien: je ne cherche pas à avaliser les propos de ceux qui doutent de a pertinence de faire vacciner la population. Je suis père de trois enfants, et je me soucie comme tout père de leur santé. Si nous n'avons pas été infectés lorsqu'arrivera notre tour en décembre, nous finirons probablement par faire la queue et retrousser nos manches.

Il est cependant essentiel que personne dans notre société ne cède devant la tentation de taire le débat public en installant un climat de peur. Nous avons à long terme plus à perdre de cette peur que de la grippe qui s'installe actuellement au sein de la population.

Ecrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro

RÉDACTION Information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Franceur (emironnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (sonté), Philippe Papineau (pupitre); information politique: Michel Bélair (thére et cahier spécieux et culture), Stephane Ballargeo in Bourgault-Côté (correspondants pariementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Levesque (reporter); information culturelle: Michel Bélair (thére et cahier spécieux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre): information économique: Gérard Bérube (adjoint au directeur de (médias), Fredérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Parte, Paul Bennoin des reporter), Dominique Reny (pupitre): information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jen-Pierre Legenus (papitre): de l'adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Eric Desrosiers (reporter), Dominique Reny (pupitre): information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jen-Pierre Legenus (pupitre): information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jen-Pierre Legenus (pupitre): a l'adjoinale et des pages thématiques): Jacques Gereiler et Jacques Nadeau (photographes): Michele Malenant Edventionale: Qualitationale et Jacques (Audionialiste): Andrée de Couine Serge Truffaut (éditorialiste): Andrée de Couine Serge Truffaut (éditorialiste): Andrée de Couine Serge (Induse): Jacques General Relation): Document (Induserationale): Jacques General Relationale: Andrée de Couine Serge (Induse): Jacques General Relationale: Andrée de Couine Serge (Induserationale): Andrée de Couine Serge (Induserationale): Andrée

A CTUALITE

OPEL

SUITE DE LA PAGE 1

Le constructeur va «rapidement présenter son plan de restructuration en Allemagne et aux gouvernements concernés et espère qu'ils l'accueilleront favorablement», a ajouté Fritz Henderson, directeur général du groupe. «Nous comprenons que la complexité et la lenteur de ce processus ont été épuisantes pour tous ceux qui étaient partie prenante. Mais depuis le début, notre but a été d'assurer la meilleure solution à long terme pour nos clients, employés, fournisseurs et revendeurs», a-t-il ajouté

La solution finalement choisie a été jugée «la plus stable et la moins coûteuse pour assurer l'avenir d'Opel/Vauxhall à long terme», a-t-il poursuivi. GM a annoncé que la restructuration envisagée coûterait environ trois milliards d'euros.

Magna n'avait pas réagi hier, au moment de mettre sous presse. La question d'un éventuel dédommagement n'a pas non plus été évoquée.

Le Trésor américain a aussitôt affirmé que le constructeur avait décidé seul de garder sa filiale allemande, șans aucune intervention de l'Etat fédéral, qui est son premier actionnaire. «Le gouvernement n'a pas pris part à cette décision, qui a été prise par le conseil d'administration de GM», a indiqué une porte-parole, Meg Reilly. L'État américain détient plus de 60 % du capital de GM mais assure régulièrement qu'il ne s'immisce pas dans la gestion quoti-dienne de l'entreprise.

Des craintes pour l'avenir d'Opel

Le groupe a annoncé qu'il souhaitait désormais conserver Opel le jour même d'une visite aux États-Unis de la chancelière allemande Angela Merkel, qui s'était fortement engagée en faveur de la cession d'Opel à Magna. «Je suis consterné et en même temps énervé que les mois d'efforts pour trouver la meilleure solution possible pour Opel aient échoué à cause de General Motors», a déclaré le chef du gouvernement régional de Hesse, où se trouve l'usine Opel de Rüsselsheim, immédiatement après l'annonce de GM.

«En raison des mauvaises expériences des dernières années avec la politique d'entreprise de GM, je me fais beaucoup de soucis pour l'avenir de l'entreprise et de ses salariés», a-t-il ajouté. M. Koch espère un remboursement d'ici le 30 novembre des aides publiques déjà versées «pour que le contribuable allemand ne subisse aucun dommage»

Après qu'Opel eut sollicité l'aide de l'État allemand en novembre 2008, Magna et la banque russe Sberbank avaient finalement été choisies en septembre pour reprendre Opel et Vauxhall, en grandes difficultés financières. Mais General Motors était toujours propriétaire d'Opel, le transfert effectif des activités n'ayant pas encore été effectué.

Magna, le plus grand fabricant de pièces automobiles au Canada, dirigé par Frank Stronach, comptait sur l'acquisition d'Opel pour faire grimper ses ventes en Russie, un marché

Magna et Sberbank devaient prendre le contrôle de 55 % du capital du constructeur allemand, GM n'en conservant que 35 % et les employés d'Opel en obtenant 10 %

L'option Magna-Sberbank avait été validée par le gouvernement de la chancelière Angela Merkel, qui avait promis de débloquer un financement-relais de 1,5 milliard d'euros pour maintenir Opel à flot et une offre de crédit supplémentaire de 4,5 milliards d'euros pour finaliser le contrat.

Agence France-Presse et Associated Press

REGISTRE

SUITE DE LA PAGE 1

identifié les deux autres. Il 'agit, dans le camp de Jack Layton, de John Rafferty, de Bruce Hyer, de Carol Hughes (nord de l'Ontario) et de Niki Ashton (nord du Manitoba). Dans les rangs de Michael Ignatieff, on retrouve Larry Bagnell (Yukon) et Anthony Rota (nord de l'Ontario). Un total de 17 députés avaient été ciblés par les publicités

Comment Michael Ignatieff et Jack Layton expliquent-ils leur refus d'imposer une ligne de parti? Le Parti libéral a luimême instauré le Registre des armes à feu en 1995. Quant à Jack Layton, il se targue d'avoir lancé la campagne du ruban blanc, cette mobilisation des hommes contre la violence faite aux femmes.

«Les discussions continuent. mais c'est un projet de loi privé. Alors, c'est la tradition à la Chambre que chaque député prenne sa propre décision. C'est une tradition de longue date», s'est esquivé M. Layton hier. Enverra-t-il un message à ses troupes? «On a discuté et on continue les discussions au sein du caucus. Il s'agit pour chacun de considérer la politique d'après les intérêts de leurs commettants, et nos députés sont en train de discuter.»

Michael Ignatieff n'était pas disponible pour commenter. Son critique en matière de justice, Dominic Leblanc, a assuré que «la très, très grande majorité des députés libéraux» voteraient contre le projet de loi C-391. «Il ne faut pas faire une crise avant le moment, croit-il. Demain soir, ce n'est pas le vote final. C'est le vote pour envoyer en comité un projet de loi privé. Moi, j'ai vu de nombreux projets de loi privés aller en comité et ne jamais être

adoptés en bout de piste. En effet, le projet de loi devra encore être décortiqué en comité parlementaire, voté une troisième fois, puis envoyé au Sénat, où les libéraux détiennent la majorité. Selon M. Leblanc, le gouvernement conservateur s'amuse à diviser les régions urbaines des rurales.

Le Bloc québécois semble imperméable à ces déchirements internes. Le chef, Gilles Duceppe, a indiqué que les 47 bloquistes seront «unanimes». Résultat d'une conviction ou d'une ligne de parti? Impossible de le savoir. Il en a profité pour railler le manque de colonne vertébrale des libéraux. «Ce sont les libéraux qui ont voté ça, qui ont fait passer ça. Dans le temps, c'est [Martin] Cauchon qui était leur ministre de la Justice. [NDLR: C'était plutôt Allan Rock.] Je pense qu'ils devraient se tenir debout.»

La FFQ déçue

La présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), Alexa Conradi, se désole de ce manque de conviction politicienne. «Nous célébrerons bientôt le 20 anniversaire du 6 décembre 1989 et ce serait honteux que Jack Layton, qui utilise toutes les occasions pour rappeler qu'il a lancé la campagne du ruban blanc, accepte que ses députés permettent le démantèlement du Registre des armes à feu», dit-elle en entrevue. Selon elle, «c'est sûr qu'il y a de l'hypocrisie».

Dans une lettre ouverte publiée dans Le Devoir hier, Suzanne Laplante-Edward, mère d'une des victimes de la tuerie de la Polytechnique, se disait «décue que les dirigeants du Parti libéral et du NPD ne semblent pas prêts à les arrêter».

La FFQ aimerait que les conservateurs du Québec s'astreignent à leur propre logique et votent contre ce projet de loi, puisque les Québécois sont majoritairement pour le Registre des armes à feu. Ça ne risque pas d'arriver.

Hier, le ministre québécois Jean-Pierre Blackburn a indiqué qu'il voterait avec ses collègues. «On veut arrêter de tanner les chasseurs et également les fermiers qui ont besoin des armes d'épaule pour leurs activités, sportives ou autres.» Il estime que le registre ne permet pas de prévenir le crime. «Les vrais criminels, ceux qui sont dangereux, pensez-vous qu'ils enregistrent leurs armes?»

Le Devoir

LÉVI-STRAUSS

SUITE DE LA PAGE 1

Le jeune philosophe quitte en même temps l'Europe et sa discipline, cette «vaine gymnastique intellectuelle» pour basculer vers l'ethnologie, jugée beaucoup plus respectueuse de la «richesse du réel», beaucoup moins «desséchante pour l'esprit». Passant de la théorie à la pratique, il réalise plusieurs missions sur le terrain, dans le Mato Grosso et en Amazonie. Il va chez les Bororo, puis chez les Nambikawara, toujours en compagnie de sa première femme, Dina Dreyfus.

Il y découvre la «pensée sauvage», selon le titre de son ouvrage de 1962. Dans Mythologiques, une œuvre en quatre volumes, il décortique cette pensée monumentale en exposant et en codifiant les productions culturelles de quelque sept cents groupes d'Indiens d'Amérique. Il s'intéresse aussi beaucoup aux nations de la côte ouest du Canada. Il admire particulièrement l'art des Haïdas.

Surtout, surtout, il répète et démontre que la «mentalité primitive» n'a rien de simpliste, au contraire. Durant la Deuxième Guerre mondiale, pendant ses années à New York où il fuit l'Europe antisémite, le jeune chercheur fréquente les surréalistes et découvre les analyses structurelles du langage de Roman Jakobson qui vont l'aider à organiser sa propre compréhension du monde.

Dès sa thèse de doctorat de 1949 sur les «structures élémentaires de la parenté», il dé-



LDO BENNATI AGENCE FRANCE-PRESSE

Claude Lévi-Strauss et l'historien Georges Duby se rendant à un déjeuner d'intellectuels au palais de l'Élysée, à Paris, au mois de septembre 1978.

monte ce qu'il appelle l'«illusion archaique», qui consiste à rapprocher l'univers mental des sauvages» et celui des enfants. Il y décèle plutôt les mécanismes fondamentaux de l'esprit, non pas des fabulations insignifiantes et sans intérêt, mais bien le substrat de notre propre rapport spéculatif, les structures organisatrices de la pensée, la grammaire de l'humanité si l'on veut, le solfège de la grande partition de l'esprit humain. Le structuralisme rayonnera ensuite dans tous les domaines de la recherche, en

philosophie comme en sociologie, chez les historiens comme chez les spécialistes de la littérature ou de la religion.

«Le structuralisme sainement pratiqué n'apporte pas un message, il ne détient pas une clé capable d'ouvrir toutes les serrures, il ne prétend pas formuler une nouvelle conception du monde ou même de l'homme, explique Lévi-Strauss dans un article paru dans Le Monde en 1968. Il se garde de vouloir fonder une thérapeutique ou une philosophie. Nous nous considérons plutôt comme des artisans laborieux, penchés sur des phénomènes trop menus pour exciter les passions humaines, mais dont la valeur vient de ce que, saisis à ce niveau, ils pourront peut-être un jour faire l'objet d'une connaissance rigoureuse.»

La langue et le style de son œuvre contribuent aussi à établir sa renommée, jusqu'à l'Académie française où il entre en 1973. Hier, dans un article paru à la une, le New York Times décrivait plutôt sa prose comme une mixture «de pédanterie et de poétique, remplie de juxtapositions audacieuses, d'arguments complexes et de métaphores élaborées».

La haute, patiente et brillante voltige intellectuelle n'interdit pas une délicate attention aux détails. L'œuvre sublime et monumentale de Claude Lévi-Strauss allie un esprit de synthèse et un esprit de finesse. L'ethnologue obsédé de classe-ment divise le monde en cru et en cuit, en chaud et en froid. Mais il s'attarde aussi aux subtilités des manières de table. Dans un passage célèbre, il précise par exemple que les cannibales ont tendance à préférer déguster leurs amis bouillis et leurs ennemis rôtis...

Son maître ouvrage, Tristes Tropiques (1955), le fait connaître du grand public cultivé. L'auteur y mêle les propos et confidences de l'ethnologue aux réflexions sur le monde tel qu'il était, tel qu'il sera. L'autobiographie intellectuelle parle aussi bien de la place de l'humain dans la nature que de la tradition du voyage philosophique inaugurée en Europe à la Renaissance. Ce périple au cœur du monde est aussi une recherche sur soi.

Claude Lévi-Strauss s'y révèle éminemment soucieux d'écologie, bien avant que l'époque ne se saisisse du mot et de la chose. Il y dénonce déjà le rouleau compresseur de la modernité et de la mondialisation qui éradique les traditions et la diversité culturelle. «L'humanité s'installe dans la monoculture, écrit le penseur désenchanté. Elle s'apprête à produire la civilisation en masse, comme la betterave...»

Le Devoir

OBAMA

SUITE DE LA PAGE 1

21 % par rapport aux espoirs suscités en 2008. Barack Obama, qui promettait «un nouveau geure de politique», ne convainc que 28 % des Américains qu'il peut «guérir les divisions politiques», terrain sur lequel il chute de 26 %.

«Obama n'a pas changé la polarisation du débat politique et quand il obtient un résultat, comme le plan de relance, c'est uniquement avec les voix de son parti», déclare au Devoir George Edwards, historien présidentiel à l'Université du Texas A&M. «Malgré son éloquence, le président n'a pas su mobiliser l'opinion», poursuit-il.

Barack Obama peine même à préserver la cohésion de ses troupes. C'est dans les rangs démocrates que le soutien à Barack Obama s'est effrité le plus, surtout parmi les démocrates conservateurs et parmi ceux de l'aile gauche du parti, les uns reprochant à Barack Obama de surendetter le pays par des mesures interventionnistes, les autres lui reprochant de céder aux intérêts des milieux économiques et militaires sur la réforme de la santé ou la guerre en Afghanistan.

Dans sa chronique pour le Washington Post, Eugene Robinson, fervent défenseur de Barack Obama, admet que «comme beaucoup de gens qui veulent désespérément voir le bays s'orienter dans une voie plus progressiste, j'ergote et je m'insurge contre certaines actions du président Obama. Je souhaite qu'il eût été plus dur contre Wall Street, plus rapide à fermer Guantánamo, plus disposé à enquêter sur les excès de l'ère Bush, plus audacieux pour avoir un système de santé vraiment universel», explique-t-il.

Mais, pour le professeur Edwards, «la vraie bataille de l'opinion se joue auprès des indépendants» puisque ceux-là, contrairement aux démocrates, ont moins d'allégeance envers le parti de Barack Obama et sont susceptibles d'être tentés par la seule autre option dans le contexte du bipartisme américain: choisir le parti d'opposition ou rester sur la touche.

Pas de regrets

Un indépendant qui a voté pour Barack Obama et qui préfère garder l'anonymat parce que fonctionnaire, confie au Devoir qu'il n'est «pas complètement satisfait par sa présidence». «Le pays a des problèmes majeurs; or Obama n'agit pas aussi vite que je l'es-

pérais», dit cet immigré asiatique de la troisième génération.

«Nous restons engagés dans deux guerres alors que nous devrions nous retirer d'Irak et d'Afghanistan; l'économie n'est pas encore relancée, le plan d'Obama a aidé les grosses entreprises, mais pas assez les citoyens; la réforme de la santé risque de coûter cher à de nombreuses personnes; je ne vois pas assez d'action dans l'éducation alors que nous perdons du terrain en mathématiques et en science par rapport aux autres pays et que la propriété intellectuelle est notre dernier atout puisque nous n'avons plus d'industrie manufacturière; Obama est trop lent à nommer les responsables des agences fédérales, et puis la Maison-Blanche ne communique pas assez avec les citoyens et souvent, je ne comprends pas bien ce qu'Obama fait ou veut faire», explique ce Virginien qui, néanmoins, souligne qu'il «ne regrette pas» d'avoir voté pour Barack Obama parce qu'il «était le meilleur candidat»

Des regrets, Herman Cohen n'en a pas non plus. Cet ex-haut responsable du département d'Etat pendant la présidence de Bush père a viré sa cuti il y a un an. «McCain était le candidat du statu quo et la perspective de voir Sarah Palin à la Maison-

Blanche était effrayante», dit ce républicain au Devoir.

«La présidence d'Obama est courageuse, car même si la crise aurait normalement suffi à user toute l'énergie de la Maison-Blanche, Obama essaie de résoudre des problèmes importants qui, tous, concernent des pôles d'intérêts très puissants», considère M. Cohen.

Manque d'audace

Courageux, Barack Obama l'est sans conteste devant les problèmes, souvent hérités de son prédécesseur, qui, pris isolément, sont tous complexes. Mais il a perdu l'audace à laquelle il appelait dans son livre de candidat, et donc, d'un thème fédérateur pour son mandat.

«Obama n'est pas assez audacieux comme président», affirme au Devoir Dick Howard, politologue à l'Université de New York. "Audace" pouvait résumer sa campagne, maintenant il faut le mot "solidarité", mot qu'il n'a pas encore prononcé», estime M. Howard.

«Obama n'a pas trouvé le maître mot pour synthétiser sa présidence, et ce n'est pas seulement une question de communication, c'est que lui-même et l'Amérique ne pensent peut-être pas en termes de solidarité», note le politologue.

Barack Obama n'est donc pas le «président transformationnel» annoncé par Colin Powell et les autres conseillers du futur chef d'Etat l'an passé, et ce, malgré l'énorme avantage de sa majorité à la Chambre et au Sénat. Les réformes promises par Barack Obama, qui demeurent à l'état de projets, n'interviendront qu'aux entournures des systèmes existants, que ce soit en matière de santé ou de supervision bancaire.

C'est que M. Obama luimême participe à un système politique allergique au changement. Un système où les deux partis qui dominent la vie politique nationale, les milieux économiques qui l'influencent et les médias qui la couvrent laissent très peu de place à l'expression des voix dissidentes.

«Obama aurait pu être transformationnel s'il avait été élu au Canada ou en France, mais aux Etats-Unis, on peut désespérer de la capacité de réforme du système», déplore Dick Howard, de l'Université de New York. «Cette idée de dirigeant transformationnel est totalement absurde, Obama est un politicien prag-matique», lance George Edwards, son confrère de l'Université du Texas.

Collaboration spéciale

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9 étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: 514-985-3333

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333 514-985-3360 Par télécopieur Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399 514-985-3390 Par télécopieur Extérieur de Montreal (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone Par télécopieur Par courriel

514-985-3344

Les petites annonces et la publicité par regroupement 514-985-3322

Au téléphone Par télécopieur avisdev@ledevoir.com

Les abonnements Au téléphone

du lundi au vendredi de Par télécopieur Par courriel Extérieur de Montréal (sans frais)

514-985-5967 abonnements@ledevoir.com 1-800-463-7559

514-985-3355

L'agenda culturel Au téléphone

Par télécopieur

514-985-3346 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés a la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9 étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Int l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Béchard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Media, 612 rue Saint-Jacques, Montréal aits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avertir notre service à la clientele. Le Devoir est publié du lundi mé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Janvier de Mirabel, Quebec, division de Quebecor Media, 612 rue Saint-Jacques, Montreal, qui a retenu pour la région de Quebec les services de Montreal. — Enregistrement n° 0858 Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Quebec, 2007